

Rapport local

Étude sur le phénomène
de l'abandon scolaire sur le territoire
de la Basse-Côte-Nord

Présenté au
Comité RAP Côte-Nord

Par Sogémap inc.

Décembre 2002

Sogémap inc.
1075, rue Saint-Alexandre
Longueuil (Québec)
J4H 3H2

Téléphone (514) 990-0546
(450) 670-8952

Télocopieur (450) 670-0009

Courriel : sogemap@sogemap.com
www.sogemap.com

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	III
INTRODUCTION.....	1
Mandat.....	1
Démarche de recherche.....	3
Plan du document.....	4
PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA BASSE-CÔTE-NORD	5
1.1 TERRITOIRE ET DÉMOGRAPHIE	5
Territoire.....	5
Population.....	7
Migration.....	9
1.2 NIVEAU DE SCOLARITÉ.....	12
1.3 MARCHÉ DU TRAVAIL.....	13
1.4 REVENU DES MÉNAGES.....	16
1.5 CONCLUSION SUR LES CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA BASSE-CÔTE-NORD	18
DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	19
2.1 ÉTAT DE LA SITUATION DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LA BASSE-CÔTE-NORD	19
Décrochage scolaire	20
Taux de promotion	21
Résultats scolaires des élèves.....	22
2.2 PROBLÉMATIQUE LIÉE AU DÉCROCHAGE SCOLAIRE	25
2.2.1 <i>Facteurs entraînant le décrochage scolaire au secondaire</i>	25
A Facteurs familiaux.....	25
B Facteurs interpersonnels.....	26
C Facteurs individuels.....	27
Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves.....	28
Consommation d'alcool et de drogue.....	28
D Facteurs institutionnels.....	29
Éloignement des établissements scolaires.....	30
Services offerts à la clientèle étudiante.....	30
2.2.2 <i>Cheminement des élèves après les études secondaires</i>	31
A Décrocheurs qui retournent aux études	31
B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études.....	32
2.3 CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE	33
TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	35

3.1	FORMATION OFFERTE	35
	Formation collégiale.....	35
	Mesures visant la persévérance scolaire.....	36
	Formation universitaire	37
3.2	CHEMINEMENT DES ÉLÈVES AU POSTSECONDAIRE.....	38
3.3	IDENTIFICATION DES FREINS À LA SCOLARISATION POSTSECONDAIRE	41
3.4	L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ.....	42
3.4.1	<i>Au collégial</i>	42
3.4.2	<i>À l'université</i>	42
3.5	CONCLUSION SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ	43
QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE.....		45
	Impact économique	45
	Impact social	46
CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE		47
5.1	MILIEU DE L'ÉDUCATION.....	47
	Rôle du ministère de l'Éducation	47
	Rôle des enseignants et de la direction des écoles	48
	Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques.....	49
5.2	ACTEURS SOCIOÉCONOMIQUES.....	50
5.3	PISTES D'INTERVENTION PROPOSÉES	52
5.4	ATTENTES FACE AU COMITÉ RAP	53
5.4	CONCLUSION SUR LA MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE.....	54
SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA BASSE-CÔTE-NORD.....		55
	« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »	55
	« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »	56
	« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? ».....	57
	« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? ».....	57
	« Y a-t-il a des chances d'intervention? »	57
	« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets contre l'abandon scolaire? »	58
	Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?	58
ANNEXE A (BIBLIOGRAPHIE).....		61
ANNEXE B (GUIDES DE DISCUSSION)		71
ANNEXE C (LISTE DES ORGANISMES)		75

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LES MUNICIPALITÉS DU TERRITOIRE DE LA BASSE-CÔTE-NORD.....	6
TABLEAU 1.2 POPULATION, ÂGE, FAMILLE.....	9
TABLEAU 1.3 SOLDE MIGRATOIRE DU TERRITOIRE DE LA BASSE-CÔTE-NORD SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES.....	10
TABLEAU 1.4 PROPORTION DU SOLDE MIGRATOIRE DE LA BASSE-CÔTE-NORD SELON LE GROUPE D'ÂGE, 1991-1995 ET 1995-1999	11
TABLEAU 1.5 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ, 1996, 1991 ET 1986	12
TABLEAU 1.6 POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, 1996.....	13
TABLEAU 1.7 PROPORTION DE LA POPULATION DE 15 ANS ET PLUS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE	15
TABLEAU 1.8 REVENU DES MÉNAGES PRIVÉS, 1996	16
TABLEAU 1.9 MÉNAGES PRIVÉS DONT 30 % OU PLUS DU REVENU EST CONSACRÉ AUX COÛTS D'HABITATION, 1996.....	17
TABLEAU 2.1 TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE PARMİ LES SORTANTS INSCRITS AU SECTEUR RÉGULIER SELON LA COMMISSION SCOLAIRE, 1999-2000 ET 2000-2001	20
TABLEAU 2.2 POURCENTAGE DE DÉCROCHEURS PARMİ LES SORTANTS PAR ÉCOLE	21
TABLEAU 2.3 TAUX DE PROMOTION PAR ÉCOLE, 2000	22
TABLEAU 2.4 PROPORTION D'ÉLÈVES DE 4 ^E SECONDAIRE EN RETARD, 2000	23
TABLEAU 2.5 RÉSULTATS À L'ENSEMBLE DES ÉPREUVES UNIQUES DE JUIN 2001, PAR ORGANISME SCOLAIRE PUBLIC DE LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD	24
TABLEAU 2.6 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES SELON LE NIVEAU ACADÉMIQUE, DE 1995 À 2001	31
TABLEAU 3.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTS INSCRITS AU COLLÉGIAL À TEMPS PLEIN, 1996 À 2002 (TRIMESTRE AUTOMNE).....	38
TABLEAU 3.2 NOUVEAUX INSCRITS AU COLLEGIAL DU TERRITOIRE DE LA BASSE- COTE-NORD SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES, AUTOMNE 1996 A 2001	39

INTRODUCTION

Le présent document constitue un rapport local concernant le territoire de la Basse-Côte-Nord¹. Il fait partie d'une série de sept rapports qui présentent les informations recueillies lors de l'étude sur le phénomène de l'abandon scolaire dans la région de la Côte-Nord. Cette étude a été réalisée par la firme de recherche Sogémap inc. pour le compte du Comité RAP Côte-Nord.

Dans le cadre de l'étude, un rapport régional et six rapports locaux ont été produits. Le rapport régional présente d'abord une synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire. Il décrit ensuite les actions mises en œuvre au Québec pour lutter contre ce phénomène et l'état de la situation dans la région de la Côte-Nord. Enfin, il fournit un cadre d'évaluation qui permettra d'effectuer, dans les années à venir, un suivi des projets locaux et de la stratégie régionale du Comité RAP. Par ailleurs, six rapports locaux complètent ce rapport régional. Ils décrivent la problématique du décrochage scolaire dans chacune des cinq MRC² de la région et dans le territoire de la Basse-Côte-Nord.

Mandat

Le Comité RAP Côte-Nord réunit des représentants d'organismes scolaires, sociosanitaires et économiques concernés par l'abandon scolaire et ses conséquences sur la Côte-Nord. Il a été mis sur pied en 1999 afin d'élaborer une stratégie pour lutter contre ce problème.

Parmi les actions que ce comité privilégie afin de promouvoir la réussite, l'accomplissement et la persévérance scolaire, on compte la mise en œuvre d'initiatives locales pour prévenir l'abandon scolaire. Dans le but de permettre aux intervenants et acteurs locaux de mettre sur pied des projets, les membres du comité régional étaient d'avis qu'une étude devait dresser un état de la problématique de l'abandon scolaire et un profil des milieux dans lesquels ils interviennent.

¹ La présente étude exclue les communautés autochtones.

² La région administrative de la Côte-Nord est composée de cinq MRC : Haute-Côte-Nord, Manicouagan, Sept-Rivières, Caniapiscau et Minganie.

Le comité régional, à travers son comité scientifique, reconnaissait également la nécessité de définir dès maintenant une stratégie de reddition de comptes pour les projets qui seront mis en œuvre dans les milieux. Il souhaitait aussi une analyse de la démarche régionale, afin que celle-ci puisse être appréciée en regard des projets réalisés et des expériences vécues par le Comité.

Dans le but de répondre à ces besoins, le Comité RAP Côte-Nord a fait appel à la firme de recherche *Sogémap inc.* pour la réalisation d'une étude. En voici les objectifs généraux :

- acquérir une meilleure compréhension de la manifestation du phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- parfaire les connaissances quant aux stratégies et moyens d'action disponibles et réputés efficaces en matière de prévention de l'abandon scolaire.

À ces objectifs généraux s'ajoutent cinq objectifs spécifiques auxquels l'étude doit également répondre :

- établir les facteurs de risque et de protection, ainsi que les conséquences associées à l'abandon scolaire sur la Côte-Nord;
- mesurer l'ampleur de la problématique de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord et dans les différents territoires de MRC;
- recenser les programmes, outils et expériences mis de l'avant au Québec pour agir sur l'abandon scolaire;
- déterminer les caractéristiques propres à la région et aux différentes localités qui influencent la manifestation de la problématique, la capacité d'agir et l'appropriation des outils et stratégies d'action;
- élaborer un cadre d'évaluation permettant le suivi des projets et la reddition de comptes.

Démarche de recherche

Pour rédiger le rapport régional et les rapports locaux, plusieurs stratégies de collecte d'information ont été utilisées. Une **synthèse de la documentation sur l'abandon scolaire** a d'abord été réalisée. Nous avons alors pris connaissance des documents que nous a remis le comité scientifique du Comité RAP. Par la suite, nous avons complété cette documentation par des recherches dans Internet et dans des répertoires spécialisés. La liste des documents répertoriés est présentée à l'annexe A. Ces documents nous ont permis de définir la problématique de l'abandon scolaire et de recueillir les renseignements nécessaires à la préparation des outils de collecte d'information (guide de discussion [voir annexe B]).

Une **collecte de données sur l'abandon scolaire et sur les indicateurs socioéconomiques au Québec et dans la région de la Côte-Nord** a suivi. Elle a été réalisée à partir, d'une part, de documents publiés dans Internet par différents ministères ou organismes et, d'autre part, de données remises par les représentants de ministères et d'organismes contactés.

Afin d'obtenir les données les plus récentes sur l'abandon scolaire, le cheminement scolaire des étudiants et le retour aux études de la population adulte, nous avons également communiqué avec un représentant régional du ministère de l'Éducation, de même qu'avec des représentants des commissions scolaires et des cégeps de la Côte-Nord.

Les données recueillies nous ont permis d'effectuer des comparaisons entre les régions du Québec, de faire ressortir les spécificités de la Côte-Nord. Nous avons également fait une analyse comparative entre les différentes localités de la région.

De plus, des **groupes de discussion** ont été tenus dans les cinq MRC de la Côte-Nord, de même qu'en Basse-Côte-Nord. Pour chacun des territoires visités, nous avons invité des représentants d'organismes provenant du réseau de l'éducation, de bureaux locaux de ministères et d'organismes publics présents sur le territoire, d'organismes municipaux, d'organismes à but non lucratif et d'associations syndicales et patronales. La liste des organismes qui ont participé aux

groupes en Basse-Côte-Nord est présentée à l'annexe C. Les discussions ont porté sur les particularités des localités visitées en ce qui concerne l'abandon scolaire (voir le guide de discussion à l'annexe B).

Finalement, des **entrevues individuelles** ont eu lieu, avec des directeurs d'écoles et des maires qui ne pouvaient se rendre aux groupes de discussion tenus à Blanc-Sablon.

Plan du document

Le présent document se divise en six parties. La première expose d'abord les caractéristiques socioéconomiques de la Basse-Côte-Nord. La deuxième partie décrit ensuite la problématique de l'abandon scolaire aux niveaux primaire et secondaire. La troisième présente la problématique au collégial et à l'université. La quatrième partie traite de l'impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la Basse-Côte-Nord, alors que la cinquième dresse un portrait de la mobilisation des milieux vis-à-vis du problème. La sixième partie permet de conclure sur l'abandon scolaire sur le territoire et de soumettre des constats pour alimenter la réflexion du milieu en ce qui a trait à l'élaboration de projets locaux.

PREMIÈRE PARTIE : CARACTÉRISTIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA BASSE-CÔTE-NORD

Les renseignements présentés dans cette partie sont de nature quantitative. Il s'agit de données provenant de différents ministères et organismes publics. Elles permettent de dresser un portrait socioéconomique de la population de la Basse-Côte-Nord et d'effectuer des comparaisons avec les autres territoires de la Côte-Nord.

L'information fournie dans cette section est essentielle à la compréhension des particularités du territoire. Elle vise à mettre en contexte celle sur l'abandon scolaire présentée en deuxième partie.

1.1 Territoire et démographie

Territoire

Le territoire de la Basse-Côte-Nord s'étend de Kégaska à Blanc-Sablon. Il se compose des localités de Kégaska, La Romaine, Chevery, Aylmer Sound, Tête-à-la-Baleine, Harrington Harbour, Mutton Bay, La Tabatière, Saint-Augustin, Vieux Fort, Middle Bay, Rivière-Saint-Paul, Brador Bay, Blanc-Sablon et Lourdes de Blanc-Sablon. On y retrouve également deux réserves amérindiennes, soit celles de La Romaine et de Pakuashipi (Saint-Augustin).

Certaines de ces localités se regroupent sous une seule entité administrative municipale. C'est le cas notamment de la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent, qui rassemble Chevery, Kégaska, La Romaine, Harrington Harbour, Aylmer Sound et Tête-à-la-Baleine. Celle de Gros-Mécatina englobe les localités de La Tabatière et de Mutton

Bay. La municipalité de Saint-Augustin recoupe la localité du même nom. Les villages de Old Fort, Rivière-Saint-Paul et Middle Bay sont inclus dans la municipalité de Bonne Espérance et, finalement, Lourdes-de-Blanc-Sablon, Blanc-Sablon et Brador Bay, dans celle de Blanc-Sablon.

Ainsi, comme l'indique le tableau 1.1, le territoire de la Basse-Côte-Nord regroupe cinq municipalités. La plus importante en termes de population est Blanc-Sablon avec 1 267 habitants, c'est-à-dire 25,8 % de la population régionale. La municipalité Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent vient juste derrière, avec 1 236 habitants. Les trois autres municipalités comptent moins de 1 000 habitants : Bonne-Espérance (922), Saint-Augustin (876) et Gros-Mécatina (613).

TABLEAU 1.1
Répartition de la population selon les municipalités du territoire de la Basse-Côte-Nord

MUNICIPALITÉ	POPULATION	PROPORTION (%)	SUPERFICIE (KM ²)
Blanc-Sablon	1 267	25,8%	254,490
Bonne-Espérance	922	18,8%	721,280
Saint-Augustin	876	17,8%	1 435,820
Gros-Mécatina	613	12,5%	961,460
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	1 236	25,2%	2 783,590
Total	4 914	100 %	6 156, 640

Source : « Répertoire des municipalités du Québec », ministère des Affaires municipales et de la Métropole, document en ligne : <http://www.mamm.gouv.qc.ca/mamm.html>.

Population³

Lors du recensement de 1996, la population totale du territoire de la Basse-Côte-Nord s'élevait à 5 755 habitants, ce qui représentait 5,6 % de la population de la Côte-Nord. Ce territoire se place au cinquième rang, derrière les MRC Sept-Rivières (36 460), Manicouagan (36 270), Haute-Côte-Nord (13 435) et Minganie (6 935).

Comme le révèle le tableau 1.2, le taux de variation de la population est négatif. Ainsi, de 1986 à 1996, le nombre d'habitants a diminué de 3,5 %⁴.

Les données sur la répartition de la population selon l'âge indiquent que 24,2 % de la population de la Basse-Côte-Nord a entre 0 et 14 ans. Cette proportion dépasse celle observée pour l'ensemble de la Côte-Nord (20,9 %). La proportion de la population âgée entre 15 et 64 ans est cependant sous la moyenne régionale (66,0 % contre 71,5 %). Enfin, le groupe des 65 ans et plus représente 9,0 % de la population du territoire, comparativement à 7,5 % dans la région.

Les données sur les variations de la population révèlent que, de 1991 à 1996, le groupe d'âge des 0 à 14 ans a chuté de 4,8 %. À l'opposé, celui des 65 ans et plus a connu une hausse de 10,6 %. Pour ce qui est du groupe des 15 à 64 ans, il a subi une baisse de 2,1 %.

Les données sur la langue parlée à la maison indiquent, quant à elles, que la population est majoritairement anglophone (67,2 %). La Basse-Côte-Nord est le seul territoire de la Côte-Nord où les francophones ne sont pas majoritaires. Ils ne représentent que 14,1 % de la population. Selon les données

³ Les données du tableau 1.1 sur la population diffèrent d'avec celles présentées dans cette section. Le *Répertoire des municipalités du Québec* indique que la population totale du territoire de la Basse-Côte-Nord est de 4 914 habitants, alors que les données du MIC donnent plutôt le nombre de 5 755 habitants. Cette différence s'explique par le fait que les données du *Répertoire* proviennent d'estimations effectuées annuellement par l'Institut de la statistique du Québec à partir des données du recensement. Ces estimations avoir été calculées sur une base différente de celles fournies par le MIC.

⁴ Pour 1996 à 2006, les données portant sur l'estimation du taux de variation ne sont pas disponibles.

de DRHC (1996)⁵, parmi les cinq municipalités qui composent la Basse-Côte-Nord, trois sont anglophones à plus de 95% : Bonne-Espérance, St-Augustin et Gros-Mécatina. La langue anglaise domine également dans les municipalités de Blanc-Sablon (71,0%) et de Côte-Nord-du-Golfe-St-Laurent (67,3%).

Enfin, la Basse-Côte-Nord comprend également 13,5 % de familles monoparentales. On remarque que cette proportion est quelque peu inférieure à la moyenne régionale (15,2 %).

⁵ Développement des Ressources Humaines du Canada, *Profil socioéconomique de la Basse-Côte-Nord*, avril 1999. Document en ligne : <http://www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/socio-98/7-ile/prfil-se/index.html>

TABEAU 1.2
Population, âge, famille

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Population totale (2000)	n.d.	n.d.	13 293	35 483	n.d.	n.d.	102 146	7 372 448
Population totale (1996)	5 755	4 450	13 435	36 270	6 935	36 460	103 305	7 138 795
Variation de la population (1996/1986)	-3,5 %	-4,7 %	-5,8 %	-0,3 %	-2,5 %	0,6 %	-1,2 %	9,3 %
Population totale en 2006 (perspective)	n.d.	n.d.	12 175	35 149	n.d.	40 378	100 101	7 898 462
Variation de la population (2006/1996)	n.d.	n.d.	-8,1 %	-4,1 %	n.d.	-3,1 %	-4,2 %	6,8 %
Répartition de la population par groupes d'âge (1996)								
0-14 ans	24,2 %	24,6 %	19,8 %	20,8 %	22,7 %	20,1 %	20,9 %	19,2 %
15-64 ans	66,0 %	73,8 %	69,8 %	72,0 %	66,3 %	73,1 %	71,5 %	68,7 %
65 ans et plus	9,0 %	1,6 %	10,3 %	7,2 %	10,6 %	6,7 %	7,5 %	12,1 %
Variation de la population selon le groupe d'âge (1996/1991)								
0-14 ans	-4,8 %	-15,8 %	-12,4 %	-8,9 %	-10,3 %	-6,6 %	-8,8 %	-0,4 %
15-64 ans	-2,1 %	-5,5 %	0,4 %	1,5 %	-0,5 %	2,3 %	1,0 %	3,4 %
65 ans et plus	10,6 %	0,0 %	19,8 %	25,7 %	23,5 %	24,9 %	22,8 %	11,6 %
Langue parlée à la maison (1996)								
Français	14,1 %	73,3 %	99,9 %	93,7 %	84,2 %	91,5 %	87,7 %	81,9 %
Anglais	67,2 %	3,8 %	0,0 %	0,4 %	0,1 %	2,8 %	5,0 %	10,1 %
Langues non officielles	17,6 %	21,4 %	0,0 %	5,6 %	15,4 %	4,8 %	6,6 %	5,8 %
Réponses multiples	1,2 %	1,5 %	0,1 %	0,3 %	0,4 %	0,9 %	0,6 %	2,2 %
Nombre de familles de recensement (1996)	1 550	1 185	3 840	10 285	1 885	10 420	29 165	1 949 970
Proportion de familles monoparentales (1996)	13,5 %	11,8 %	13,8 %	15,1 %	12,2 %	16,9 %	15,2 %	15,9 %

Sources : « Profil économique des MRC » et « Profil économique des régions », ministère de l'Industrie et du Commerce, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/09.htm> .
« Données statistiques : régions », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/lesregions/index.htm>.

Migration

Le tableau 1.3 présente le solde migratoire du territoire selon les régions administratives. De 1991 1996, le solde total était de - 273 personnes. Pour cette période, 273 personnes de plus ont quitté le territoire que le nombre de gens qui s'y sont installés. Voici les régions vers lesquelles le territoire a un solde migratoire négatif le plus important : les autres territoires de la Côte-Nord (- 120), l'Outaouais (- 39), l'Estrie (- 32) et Montréal (- 32). Le solde migratoire était positif vers

seulement deux régions, à savoir Abitibi-Témiscamingue (3) et Montérégie (1).

Pour les années 1996 à 2001, le solde migratoire est également négatif (- 265). Voici les régions avec lesquelles le territoire a un solde migratoire négatif le plus important : les autres territoires de la Côte-Nord (- 114), l'Outaouais (- 53), l'Estrie (- 32) et Montréal (- 18). Le solde était positif pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean (7), Lanaudière (6), Laval (4) et l'Abitibi-Témiscamingue (1).

TABLEAU 1.3
Solde migratoire du territoire de la Basse-Côte-Nord selon les régions administratives

RÉGIONS ADMINISTRATIVES	1991-1996	1996-2001
01 Bas-Saint-Laurent	-9	-8
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	-2	7
03 Capitale-Nationale	-4	-14
04 Mauricie	0	-4
05 Estrie	-32	-32
06 Montréal	-32	-18
07 Outaouais	-39	-53
08 Abitibi-Témiscamingue	3	1
09 Côte-Nord	-120	-114
10 Nord-du-Québec	-1	-11
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	-12	3
12 Chaudière-Appalaches	-8	-11
13 Laval	-3	4
14 Lanaudière	-5	6
15 Laurentides	-3	-4
16 Montérégie	1	-14
17 Centre-du-Québec	-7	-3
Total :	-273	-265

Source : « Solde migratoire interne des MRC selon la région », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/demograp/migration/plus_mrc.htm.

Le tableau 1.4 présente la proportion du solde migratoire selon le groupe d'âge. Pour la période 1995-1999, le solde migratoire total de la Basse-Côte-Nord demeure inférieur à celui observé pour l'ensemble de la région (- 2,85 % comparativement à - 3,73 %). Le groupe d'âge qui a quitté le territoire en plus grande proportion demeure celui des 20 à 29 ans; son solde migratoire en 1995-1999 se situe en effet à - 5,29 %. Les soldes migratoires pour les autres groupes sont,

dans l'ordre ceux des : 0-19 ans (- 3,48 %), 30 à 54 ans (- 1,65 %), 65 ans et plus (- 1,56 %) et 55-64 ans (- 0,99 %).

TABLEAU 1.4
Proportion du solde migratoire de la Basse-Côte-Nord selon le groupe d'âge, 1991-1995 et 1995-1999

	BASSE-CÔTE-NORD	CANIAPIS-CAU	HAUTE-CÔTE-NORD	MANI-COUAGAN	MINGANIE	SEPT-RIVIÈRES	LA CÔTE-NORD
0 à 19 ans							
1991-1995	-2,93 %	-5,97 %	-2,97 %	-1,56 %	-2,33 %	-2,14 %	-2,31 %
1995-1999	-3,48 %	-1,04 %	-1,72 %	-2,66 %	-3,62 %	-1,44 %	-2,16 %
20 à 29 ans							
1991-1995	-4,01 %	-16,24 %	-7,54 %	-4,49 %	-10,12 %	-4,60 %	-5,79 %
1995-1999	-5,29 %	-3,08 %	-10,92 %	-11,33 %	-14,26 %	-8,09 %	-9,45 %
30 à 54 ans							
1991-1995	-3,23 %	-5,60 %	-2,48 %	-2,25 %	-3,62 %	-1,92 %	-2,45 %
1995-1999	-1,65 %	4,11 %	-1,88 %	-3,02 %	-2,45 %	-2,83 %	-2,28 %
55 à 64 ans							
1991-1995	-3,70 %	-26,22 %	-0,39 %	-6,15 %	-2,17 %	-4,89 %	-4,83 %
1995-1999	-0,99 %	-21,47 %	-2,12 %	-7,44 %	0,57 %	-7,45 %	-6,41 %
65 ans et plus							
1991-1995	-6,16 %	-31,03 %	-3,43 %	-4,03 %	0,67 %	-2,09 %	-3,30 %
1995-1999	-1,56 %	-10,28 %	-2,68 %	-3,87 %	-4,59 %	-3,77 %	-3,63 %
Tous les groupes d'âge							
1991-1995	-2,15 %	-9,20 %	-2,30 %	-3,20 %	-1,59 %	-3,26 %	-3,21 %
1995-1999	-2,85 %	-0,32 %	-3,13 %	-4,52 %	-4,47 %	-3,72 %	-3,73 %

Source : DES ROCHES, Michel, « La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999 », Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Hiver 2001.

1.2 Niveau de scolarité

De 1986 à 1996, le niveau de scolarité de la population de la Basse-Côte-Nord a quelque peu augmenté. Toutefois, comme l'indique le tableau 1.5, il demeure nettement inférieur à celui enregistré dans l'ensemble de la région.

En 1996, la proportion de la population du territoire possédant moins d'une 9^e année était supérieure à la moyenne régionale de 21,3 points de pourcentage (42,8 % comparativement à 21,5 %). Par ailleurs, la proportion de la population de la Basse-Côte-Nord ayant entre 9 et 13 années de scolarité était inférieure à celle de la région (38,7 % comparativement à 44,1 %). La proportion de personnes ayant effectué des études postsecondaires inférieures au baccalauréat était également moindre (13,6 % contre 28,0 %), tout comme la proportion de personnes détenant un diplôme universitaire (5,0 % comparativement à 6,3 %).

TABLERAU 1.5
Population de 15 ans et plus selon le niveau de scolarité,
1996, 1991 et 1986

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins d'une 9^e année								
1996	42,8 %	14,8 %	27,5 %	17,6 %	30,4 %	19,1 %	21,5 %	18,1 %
1991	49,4 %	16,8 %	28,9 %	19,3 %	29,2 %	20,7 %	23,3 %	20,1 %
1986	49,5 %	17,5 %	34,4 %	20,8 %	34,8 %	23,2 %	25,9 %	23,9 %
9^e - 13^e année								
1996	38,7 %	45,9 %	46,2 %	43,7 %	44,0 %	44,3 %	44,1 %	39,4 %
1991	34,6 %	48,0 %	48,7 %	46,1 %	46,5 %	47,7 %	46,2 %	41,5 %
1986	38,4 %	46,6 %	42,8 %	45,3 %	43,2 %	44,7 %	44,3 %	39,7 %
Études postsecondaires inférieures au baccalauréat								
1996	13,6 %	31,6 %	21,8 %	31,8 %	20,8 %	29,5 %	28,0 %	30,3 %
1991	12,7 %	30,9 %	18,1 %	28,8 %	20,8 %	25,6 %	24,9 %	28,0 %
1986	8,5 %	31,2 %	19,2 %	28,6 %	19,1 %	27,7 %	25,4 %	27,8 %
Études universitaires avec baccalauréat ou diplôme supérieur								
1996	5,0 %	6,7 %	4,4 %	6,9 %	4,6 %	7,0 %	6,3 %	12,2 %
1991	3,1 %	4,4 %	4,3 %	5,8 %	3,3 %	5,9 %	5,2 %	10,3 %
1986	3,7 %	4,7 %	3,7 %	5,3 %	2,9 %	4,5 %	4,5 %	8,6 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm>.

1.3 Marché du travail

Le tableau 1.6 présente la population de 15 ans et plus selon sa situation sur le marché du travail. En 1996, la Basse-Côte-Nord avait un taux d'emploi bien inférieur à celui de la région, de 32,0 % comparativement à 52,1 %. La situation de l'emploi était la moins bonne de tous les territoires de la Côte-Nord.

TABLEAU 1.6
Population de 15 ans et plus selon l'activité sur le marché du travail, 1996

	BASSE-CÔTE-NORD	CANIAPIS-CAU	HAUTE-CÔTE-NORD	MANICOUAGAN	MINGANIE	SEPT-RIVIÈRES	LA CÔTE-NORD	LE QUÉBEC
Taux d'emploi de la population totale des 15 ans et plus	32,0 %	63,0 %	41,4 %	56,2 %	46,2 %	54,8 %	52,1 %	55,0 %
Taux d'emploi								
15 à 24 ans	19,3 %	25,4 %	23,7 %	38,2 %	31,4 %	36,7 %	33,8 %	44,0 %
25 ans et plus	35,0 %	73,3 %	45,2 %	60,4 %	49,8 %	59,0 %	56,3 %	57,2 %
Taux d'emploi – hommes								
15 à 24 ans	17,3 %	24,0 %	30,7 %	40,1 %	31,7 %	38,0 %	35,7 %	45,2 %
25 ans et plus	31,9 %	87,8 %	51,6 %	69,5 %	53,3 %	67,5 %	64,1 %	65,4 %
Taux d'emploi – femmes								
15 à 24 ans	20,9 %	26,1 %	14,8 %	36,4 %	27,7 %	35,2 %	31,4 %	42,7 %
25 ans et plus	38,8 %	55,5 %	38,8 %	50,8 %	46,7 %	50,5 %	48,3 %	49,6 %
Taux de chômage de la population totale des 15 ans et plus	45,8 %	10,7 %	25,7 %	12,2 %	23,3 %	15,8 %	17,4 %	11,8 %
Taux de chômage								
15 à 24 ans	57,9 %	28,9 %	37,9 %	24,4 %	34,7 %	24,6 %	28,4 %	19,1 %
25 ans et plus	43,7 %	8,7 %	24,0 %	10,0 %	21,1 %	14,3 %	15,6 %	10,6 %
Taux de chômage – hommes								
15 à 24 ans	61,9 %	16,7 %	36,6 %	25,5 %	35,4 %	27,6 %	29,9 %	19,8 %
25 ans et plus	51,5 %	5,6 %	24,8 %	11,1 %	24,1 %	15,6 %	16,7 %	11,1 %
Taux de chômage – femmes								
15 à 24 ans	47,2 %	22,7 %	40,0 %	23,2 %	25,6 %	21,1 %	25,1 %	18,2 %
25 ans et plus	34,7 %	13,8 %	23,1 %	8,4 %	17,9 %	12,4 %	13,9 %	9,9 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

Contrairement à ce qui s'observe dans les autres territoires de la Côte-Nord, le taux d'emploi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Chez les 15 à 24 ans, l'écart entre les hommes et les femmes est de 3,6 points de

pourcentage (20,9 % comparativement à 17,3 %). Pour le groupe d'âge des 25 ans et plus, l'écart est de 6,9 points de pourcentage (38,8 % contre 31,9 %).

Quant au taux de chômage, il était de 45,8 % en 1996. Ce taux, comme celui d'emploi, indique que la situation de l'emploi sur le territoire est la pire de la région. De plus, il indique également que les femmes se trouvent dans une meilleure situation que les hommes. Chez ces derniers, le taux de chômage est en effet supérieur à 50 %. Pour les hommes de 15 à 24 ans, le taux de chômage se chiffre ainsi à 61,9 %, alors qu'il est de 51,5 % pour ceux âgés de 25 ans et plus. Pour les femmes, les taux de chômage par groupes d'âge sont respectivement de 47,2 % et 34,7 %.

Il faut pourtant préciser que depuis 1996, la situation de l'emploi au Québec s'est beaucoup améliorée. Le taux d'emploi y est passé de 55,0 % en 1996 à 60,1 % pour les six premiers mois de 2002⁶. Sur la Côte-Nord, le taux d'emploi a progressé de 52,1 % à 57,7 % au cours de la même période⁷. Nous ne sommes cependant pas en mesure de déterminer si le territoire de la Basse-Côte-Nord MRC a bénéficié de cette reprise de l'économie au même titre que le reste de la région. Il se peut que ce ne soit pas le cas. En effet, le caractère plus ou moins diversifié de l'économie du territoire fait en sorte que celui-ci peut connaître des fluctuations économiques importantes et contraires à la moyenne québécoise ou régionale.

Le tableau 1.7 répartit les 15 ans et plus selon leur catégorie professionnelle. Si l'on compare les données de la Basse-Côte-Nord avec celles de la région, quelques différences significatives apparaissent. On constate que les catégories professionnelles « *Affaires, finances et administration* », « *Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées* », « *Métiers, transport et machinerie* » de même que « *Transformation, fabrication et services d'utilité publique* » ont une représentation plus faible que ce qui s'observe pour l'ensemble de la région. À l'inverse, une proportion plus grande est relevée pour la catégorie « *Professions propres au secteur primaire* ».

⁶ Source : *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol. 18, n° 6, juin 2002, Emploi-Québec.

⁷ Les données sur la Côte-Nord comprennent celles sur la région Nord-du-Québec.

TABLEAU 1.7
Proportion de la population de 15 ans et plus selon la
catégorie professionnelle

	BASSE - CÔTE- NORD	CANAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Gestion	7,2 %	4,3 %	6,0 %	7,0 %	5,4 %	7,5 %	6,9 %	8,4 %
Affaires, finances et administration	9,5 %	10,0 %	11,1 %	14,6 %	11,2 %	15,2 %	13,7 %	18,7 %
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	2,7 %	2,8 %	4,1 %	5,2 %	3,0 %	5,0 %	4,6 %	5,1 %
Secteur de la santé	4,8 %	3,0 %	3,4 %	5,4 %	4,6 %	4,4 %	4,6 %	5,3 %
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	7,6 %	6,6 %	6,5 %	6,8 %	6,3 %	6,7 %	6,7 %	6,6 %
Arts, culture, sport et loisir	1,2 %	1,9 %	0,9 %	1,2 %	1,3 %	2,0 %	1,5 %	2,8 %
Ventes et services	24,0 %	18,6 %	26,3 %	22,3 %	23,7 %	24,6 %	23,6 %	23,7 %
Métiers, transport et machinerie	16,3 %	26,2 %	20,7 %	19,4 %	18,9 %	20,0 %	19,9 %	13,1 %
Professions propres au secteur primaire	11,0 %	16,2 %	8,2 %	1,5 %	7,1 %	2,7 %	4,3 %	3,0 %
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	8,5 %	5,8 %	7,7 %	13,1 %	10,3 %	7,4 %	9,6 %	8,8 %

Source : « Les régions. Travail, scolarité et mobilité (thème 4) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme4.htm> .

1.4 Revenu des ménages

Le tableau 1.8 répartit les ménages selon leur revenu. Celui-ci est plus bas sur le territoire que dans l'ensemble de la région. En 1996, 57,0 % des ménages de la Basse-Côte-Nord gagnaient moins de 40 000 \$, comparativement à 46,0 % pour la Côte-Nord. À l'opposé, seulement 17,0% des ménages gagnaient 70 000 \$ et plus, contre 21,9 % pour la région.

TABLERAU 1.8
Revenu des ménages privés, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Moins de 10 000 \$	8,2 %	3,3 %	11,3 %	8,8 %	6,8 %	10,0 %	9,2 %	10,9 %
10 000 \$ - 39 999 \$	48,5 %	16,5 %	47,9 %	32,3 %	44,5 %	35,7 %	36,4 %	45,3 %
40 000 \$ - 69 999 \$	28,4 %	36,6 %	30,1 %	35,2 %	31,8 %	31,0 %	32,5 %	27,7 %
70 000 \$ - 99 999 \$	12,9 %	33,3 %	8,6 %	18,2 %	13,3 %	16,3 %	16,3 %	10,7 %
100 000 \$ et plus	4,1 %	11,6 %	2,0 %	5,4 %	4,1 %	6,8 %	5,6 %	5,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

Le tableau 1.9 présente la proportion des ménages privés dont 30 % ou plus du revenu se consacre aux coûts d'habitation. Pour les locataires, la proportion des ménages dont 30 % ou plus du revenu va à ces coûts est très au-dessous de la moyenne régionale (16,0 % comparativement à 32,4 %). Elle est cependant supérieure pour les propriétaires (11,6 % contre 10,9 %). De plus, on note que la Basse-Côte-Nord se situe au troisième rang dans la Côte-Nord, après les MRC de la Haute-Côte-Nord (16,4 %) et de Manicouagan (11,7 %), en ce qui concerne la proportion de propriétaires consacrant plus de 30,0 % de leurs ressources aux coûts d'habitation.

TABLEAU 1.9
Ménages privés dont 30 % ou plus du revenu est consacré
aux coûts d'habitation, 1996

	BASSE - CÔTE- NORD	CANIAPIS- CAU	HAUTE- CÔTE- NORD	MANI- COUAGAN	MINGANIE	SEPT- RIVIÈRES	LA CÔTE- NORD	LE QUÉBEC
Proportion des ménages privés locataires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	16,0 %	4,1 %	35,5 %	32,8 %	27,9 %	36,8 %	32,4 %	42,3 %
Proportion des ménages privés propriétaires dont 30 % ou plus du revenu est consacré aux coûts d'habitation	11,6 %	4,2 %	16,4 %	11,7 %	9,9 %	8,3 %	10,9 %	16,3 %

Source : « Les régions. Caractéristiques des ménages et des logements (thème 5) », Institut de la statistique du Québec, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regional/theme5.htm> .

1.5 Conclusion sur les caractéristiques socioéconomiques de la Basse-Côte-Nord

Le caractère plus ou moins diversifié de l'économie locale place le territoire de la Basse-Côte-Nord dans une situation socioéconomique précaire. En fait, la MRC se compare désavantageusement aux autres territoires de la Côte-Nord sur presque tous les indicateurs socioéconomiques présentés dans cette section. Baisse démographique, exode des jeunes, faible niveau de scolarité, taux de chômage élevé et faible revenu en représentent quelques-unes des caractéristiques.

Cette situation s'explique par le fait que l'économie de la Basse-Côte-Nord dépend essentiellement de l'industrie de la pêche. Les difficultés vécues par ce secteur et son caractère saisonnier font en sorte que la majorité de la population doit tirer une part importante de ses revenus de l'assurance-emploi et des autres mesures de transfert gouvernemental.

DEUXIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU SECONDAIRE

Les renseignements présentés dans cette partie sont de natures quantitative et qualitative. Ceux de nature quantitative proviennent du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), de même que du *Bulletin des écoles secondaires du Québec* pour l'année 2001⁸. Quant à ceux de nature qualitative, ils sont tirés essentiellement des deux groupes de discussion tenus sur le territoire.

2.1 État de la situation de l'abandon scolaire sur la Basse-Côte-Nord

Deux sources d'information nous ont permis d'obtenir des données sur l'abandon scolaire et sur les résultats des élèves. Tout d'abord, les commissions scolaires nous en ont fourni . Dans le cas de la commission scolaire du littoral, il faut préciser qu'elle couvre le territoire de la Basse-Côte-Nord, mais inclut également l'île d'Anticosti (MRC Minganie). Le *Bulletin des écoles secondaires du Québec* constitue notre deuxième source d'information. Si ce dernier permet de connaître le taux de promotion par école, il ne nous renseigne toutefois pas sur le taux réel de décrochage. De plus, les données ne sont disponibles que pour une des trois écoles de la MRC qui offrent le secondaire V.

⁸ Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec* Institut économique de Montréal, 2001.

Décrochage scolaire

Les données du MEQ sur le taux de décrochage scolaire indiquent qu'au secteur régulier de la Commission scolaire du Littoral, la proportion d'élèves qui ont quitté l'école sans diplôme s'élevait à 33,8 % en 2000-2001, comparativement à 21,7 % pour l'ensemble des commissions scolaires de la Côte-Nord. La Commission scolaire du Littoral obtient donc un taux de décrochage nettement supérieur aux quatre commissions scolaires de la Côte-Nord.

TABLEAU 2.1
Taux de décrochage scolaire parmi les sortants inscrits au secteur régulier selon la commission scolaire, 1999-2000 et 2000-2001

	1999-2000			2000-2001		
	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION	SORTANTS	SORTANTS SANS DIPLOME	PROPORTION
Commission scolaire de l'Estuaire	504	123	24,4%	451	113	25,1%
Commission scolaire du Fer	379	66	17,4%	372	73	19,6%
Commission scolaire de la Moyenne Côte-Nord	69	17	24,6%	60	6	10,0%
Commission scolaire du Littoral	69	19	27,5%	71	24	33,8%
Région Côte-Nord (excluant la Commission scolaire du Littoral)	952	206	21,6%	883	192	21,7%
Ensemble des 69 commissions scolaires du Québec	66 704	17 602	26,4%	65 896	17 944	27,2%

Sources : Ministère de l'Éducation du Québec, *Plan de réussite 2000-2003. Données comparatives par commission scolaire et Commission scolaire du Littoral.*

Le tableau 2.2 présente le pourcentage de décrocheurs parmi les sortants par école. Il nous permet d'observer des écarts importants entre les institutions. L'école francophone Monseigneur-Sheffer obtient les meilleurs résultats. En 1999-2000, la proportion de décrocheurs parmi les sortants n'était que de 8,3 %. Cet établissement est suivi de près par l'école Netagamiou, avec une proportion de décrocheurs de 14,3 %. Pour ce qui est des trois autres écoles, les proportions de décrocheurs sont très élevées; respectivement de 42,9 % pour l'École Saint-Paul, 63,6 % pour Saint-Augustine et 75 % pour Mécatina. À l'exception de Netagamiou, les écoles anglophones de la Basse-Côte-Nord obtiennent donc de très mauvais résultats en termes de décrochage scolaire.

TABLEAU 2.2
Pourcentage de décrocheurs parmi les sortants par école

École	1998-1999	1999-2000
	Proportion de décrocheurs	Proportion de décrocheurs
École Monseigneur-Scheffer	7,7	8,3
École Netagamiou	0,0	14,3
École Saint-Paul	21,2	42,9
École Saint-Augustine	50,0	63,6
École Mécatina	50,0	75,0

Source : Plan de réussite au secondaire, Commission scolaire du Littoral.

Taux de promotion

Le tableau 2.3 présente le taux de promotion des écoles, établi par le *Bulletin des écoles secondaires du Québec*. Ce taux s'obtient en tenant compte des proportions d'élèves cheminant sans retard et d'élèves maintenus dans le système scolaire. Sans nous donner un taux réel de décrochage, ces données nous informent tout de même sur le cheminement de l'ensemble des élèves d'une école, du 4^e au 5^e secondaire.

Les données sont disponibles pour seulement un établissement secondaire qui offre le secondaire V : l'École Saint-Paul, du secteur anglophone. Contrairement au secteur francophone de la Basse-Côte-Nord, peu affecté par le décrochage selon les commentaires recueillis, l'École Saint-Paul obtient le plus faible taux de promotion de toutes celles de la Côte-Nord offrant un secondaire V. Son taux de

promotion est en effet de 56,7 %, contre 70,0 % régionalement.

TABLEAU 2.3
Taux de promotion par école, 2000

ÉCOLE	TAUX DE PROMOTION
Polyvalente Horizon-Blanc	81,6
École secondaire Queen Elizabeth	76,0
École secondaire Jean-Paul II	75,9
École Monseigneur-Labrie	75,9
École Manikoutai	73,2
Centre Éducatif L'Abri	69,5
Polyvalente des Rivières	69,4
École Polyvalente des Berges	68,0
Polyvalente des Baies	64,8
Polyvalente des Rives	59,4
École Saint-Paul	56,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	70,0

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Résultats scolaires des élèves

Le tableau 2.4 présente la proportion d'élèves en retard par école. Cette proportion se calcule à partir du nombre d'élèves de 4^e secondaire âgés de 16 ans et plus. Il existe un fossé entre l'École Saint-Paul et les autres de la région. En effet, cet établissement présente une proportion d'élèves de quatrième secondaire en retard de 46,7 %, le plus haut taux de tous les établissements de la Côte-Nord offrant un secondaire V.

TABLEAU 2.4
Proportion d'élèves de 4^e secondaire en retard, 2000

ÉCOLE	PROPORTION
École Polyvalente des Berges	4,0
Polyvalente des Baies	13,4
Polyvalente des Rives	18,8
École Monseigneur-Labrie	19,7
École secondaire Jean-Paul II	25,0
Polyvalente Horizon-Blanc	25,8
Centre Éducatif L'Abri	28,9
Polyvalente des Rivières	37,0
École Manikoutai	39,2
École secondaire Queen Elizabeth	40,0
École Saint-Paul	46,7
Moyenne des écoles de la Côte-Nord	27,1

Source : Marceau R, et Cowlez P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001.

Le tableau 2.5 présente, quant à lui, la moyenne sur 100 et le taux de réussite aux épreuves uniques de juin 2001. Par mi les cinq écoles de la Basse-Côte-Nord identifiées, deux obtiennent un taux de réussite supérieur à la moyenne régionale. L'École Polyvalente Monseigneur-Scheffer occupe le deuxième rang, avec un taux de 93,2 % (52^e rang au Québec sur 436 écoles), et l'École Netagamiou, le troisième rang, avec 85,7 % (182^e rang au Québec sur 436 écoles). Les trois autres écoles de la Basse-Côte-Nord obtiennent des résultats inférieurs à la moyenne régionale : l'École Mécatina obtient un taux de réussite de 78,9 % (9^e rang régional et 320^e rang provincial), l'École Saint-Paul, de 77,5 % (11^e rang régional et 339^e rang provincial) et l'École Saint-Augustin, de 56,3 % (15^e et dernier rang régional et 421^e rang provincial).

TABLEAU 2.5
Résultats à l'ensemble des épreuves uniques de juin 2001,
par organisme scolaire public de la région de la Côte-Nord

École	Moyenne sur 100	Taux de réussite	Rang québécois ¹
Polyvalente Horizon-Blanc	79,3 %	94,4 %	47
École Monseigneur-Scheffer	76,0 %	93,2 %	52
École Netagamiou	67,9 %	85,7 %	182
Polyvalente des Baies	71,9 %	85,6 %	184
École Monseigneur-Labrie	71,7 %	84,9 %	199
École Polyvalente des Berges	70,1 %	83,9 %	223
Polyvalente des Rives	72,2 %	82,9 %	239
École Manikoutai	69,8 %	81,4 %	281
École Mécatina	64,9 %	78,9 %	320
École secondaire Queen Elizabeth	67,1 %	78,0 %	330
École Saint-Paul	65,7 %	77,5 %	339
Centre Éducatif L'Abri	68,3 %	77,0 %	343
École Baie-Comeau High	67,3 %	76,8 %	347
Polyvalente des Rivières	68,9 %	73,9 %	369
École Saint-Augustine	61,1 %	56,3 %	421
Sommaire de la région	70,7 %	82,2 %	(15 écoles)
Ensemble provincial (secteur public)	72,1 %	84,0 %	(436 écoles)

¹ Le rang s'établit en fonction de l'ensemble des organismes publics du Québec. 436 établissements sont inscrits au secteur public.

Source : Ministère de l'Éducation, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*
 Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

2.2 Problématique liée au décrochage scolaire

La synthèse de la documentation présentée dans le rapport régional montre le décrochage scolaire comme un mécanisme graduel plutôt qu'un geste spontané, un processus d'éloignement de l'école qui débute très tôt, souvent à la maternelle, et qui se poursuit tout au long des études. Ce phénomène résulte souvent d'une accumulation de difficultés et d'échecs, vécus parfois dès l'enfance. Il s'agit donc d'un phénomène complexe, avec plusieurs causes.

À la lumière des propos recueillis lors des groupes de discussion, nous abordons dans cette section les facteurs qui entraînent le décrochage scolaire, de même que le cheminement des élèves une fois qu'ils quittent le secondaire.

2.2.1 Facteurs entraînant le décrochage scolaire au secondaire

Notre rapport régional regroupait les facteurs entraînant le décrochage selon les quatre catégories définies dans la classification de Janosz, Fallu et Deniger⁹ : facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels et facteurs institutionnels. Nous reprenons donc cette classification pour rapporter les propos entendus dans le cadre des groupes de discussion sur l'abandon scolaire.

A Facteurs familiaux

La documentation sur le sujet indique que le décrochage scolaire dépend grandement du milieu familial. Premier lieu de socialisation, la famille exerce une influence sur la perception du jeune par rapport à ses études. Les propos

⁹ JANOSZ, M., FALLU, J.-B., DENIGER, M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention » dans VITARO, F., GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, Sainte-Foy, P.U.Q., 2000.

recueillis en groupes de discussions tendent à en confirmer l'importance.

Les participants aux discussions ont mentionné que les parents sont très respectueux du cheminement scolaire de leurs enfants et conscients de l'importance de l'instruction. Toutefois, principalement chez les anglophones, plusieurs enfants ne reçoivent pas, de la part de leurs parents, le soutien nécessaire pour poursuivre leurs études. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. Premièrement, de nombreux jeunes doivent quitter leur foyer dès l'âge de 13 ans afin de continuer leur cheminement scolaire. Il devient alors difficile pour les parents d'offrir un encadrement constant. Deuxièmement, de nombreux parents de municipalités éloignées doivent quitter la maison familiale pendant plusieurs mois, afin de travailler dans des pourvoires du nord du Québec ou dans des chantiers de construction de l'extérieur. Pendant leur absence, leurs enfants sont sous la responsabilité d'un autre membre de la famille. Troisièmement, certains parents n'ont pas les capacités et l'habileté parentale pour soutenir leurs enfants dans leur progression. De plus, certaines jeunes femmes enceintes ont un problème d'alcool, ce qui affecte, dès la naissance, les capacités d'apprentissage de leurs enfants.

Les participants ont également mentionné qu'en cas d'échecs académiques des enfants, les parents les surprotègent en les incitant à rester dans leur milieu. Ils constatent également que plusieurs mères éprouvent de la difficulté à s'éloigner de leurs enfants, obligés de partir tôt de la maison pour terminer leur secondaire. Ainsi, dans certains villages, la scolarisation des enfants n'est pas encouragée, car les parents veulent garder leurs jeunes auprès d'eux.

B Facteurs interpersonnels

La documentation indique que l'isolement social et le rejet par les pairs augmentent les risques de décrochage. Les futurs décrocheurs s'associent souvent à des gens dont les aspirations scolaires sont peu élevées, eux-mêmes décrocheurs avérés ou potentiels. De plus, les décrocheurs ont une attitude très négative vis-à-vis leur expérience scolaire; ils ont développé des relations conflictuelles et

insatisfaisantes avec les enseignants ou le personnel de l'école.

Les personnes rencontrées n'ont pas abordé les facteurs interpersonnels. Il semble que les phénomènes de gang et les relations conflictuelles avec les enseignants et le personnel de l'école ne soient pas significatifs dans ce cas, peu présents apparemment dans le milieu.

C Facteurs individuels

Un ensemble de caractéristiques personnelles, regroupées en facteurs, s'associe généralement au décrochage scolaire. Parmi ces caractéristiques, nous retrouvons le sexe, la langue ou l'origine ethnique, les habitudes de vie, l'expérience scolaire et la personnalité.

Dans le cas de la langue et de l'origine ethnique, il s'agit de facteurs observables sur le territoire, puisqu'il existe des écarts importants entre anglophones et francophones. Selon les propos recueillis lors des discussions, la scolarisation dans les écoles anglophones se fait beaucoup plus difficilement. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par un fait : plusieurs anglophones habitent de petits villages isolés, où la scolarisation n'est pas une condition essentielle d'intégration socioéconomique à la communauté. Par ailleurs, de nombreux anglophones étudient au secteur francophone pour apprendre le français, semble-t-il. Il se peut que leurs familles accordent davantage d'importance à la scolarisation. Par le fait même, les écoles francophones bénéficieraient de la clientèle anglophone la plus apte à compléter ses études secondaires.

Pour ce qui est du sexe, la documentation nous indique que les abandons scolaires sont 50 % plus nombreux chez les garçons que chez les filles. Toutefois, les personnes rencontrées en groupes de discussion n'ont pas soulevé ce problème.

Importance accordée à la réussite scolaire par les élèves

En général, les élèves accordent de l'importance à leur réussite scolaire. On les considère très motivés, étant donné qu'ils doivent souvent quitter la maison pour terminer leurs études secondaires. Il semble que le territoire connaisse de moins en moins de décrochage scolaire, puisque les élèves peuvent maintenant y compléter leur formation. Toutefois, certains souffrent de difficultés d'apprentissage. En effet, plusieurs d'entre eux, dépourvus des capacités intellectuelles adéquates, n'ont pas reçu l'encadrement pour terminer leurs études secondaires.

Consommation d'alcool et de drogue

Il n'existe pas d'information précise quant à la consommation d'alcool et de drogue chez les jeunes du territoire de la Basse-Côte-Nord. Certaines données sur la situation générale de la consommation d'alcool et de drogue sont tout de même disponibles. Celles du *Rapport de l'Enquête Santé Côte-Nord 2000* indiquent ainsi que 56,7 % de la population de la Basse-Côte-Nord considèrent les problèmes liés à un usage abusif d'alcool et de drogue très ou assez présents dans la communauté.

À l'échelle régionale, une étude de la Direction de la santé publique de la Côte-Nord, sur les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes de secondaires IV et V¹⁰, indique que, de façon générale, les élèves de la Côte-Nord ont une consommation de psychotropes qui s'apparente à celle observée chez les jeunes de l'ensemble du Québec. L'alcool est de loin le psychotrope le plus consommé. La presque totalité des élèves de secondaire IV et V en ont déjà consommé au moins une fois au cours de leur vie (96,4 %), et près de la moitié (43,1 %) ont déjà fait usage de cannabis ou de ses dérivés. Parmi les autres psychotropes déjà expérimentés, mentionnons les hallucinogènes (18,7 %), les tranquillisants (12,1 %) et la cocaïne (11,7 %).

¹⁰ BOUDREAU, Nicole, *Les habitudes de vie et la consommation de psychotropes chez les jeunes adolescents Nord-Côtiers*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord.

De plus, 64,4 % des élèves usent d'alcool de façon occasionnelle, 15,8 % régulièrement, et 1,5 % de manière problématique (20 fois au cours des 30 derniers jours). En ce qui a trait aux autres psychotropes, 15,9 % des élèves en consomment de façon occasionnelle et 4,0 %, de façon régulière ou problématique (6 fois et plus au cours des 30 derniers jours).

Par ailleurs, selon les commentaires entendus en groupes de discussion, les parents et les membres de la communauté en général ont trop souvent tendance à banaliser la consommation d'alcool chez les jeunes. Les participants ont fait remarquer que les élèves consomment de plus en plus jeunes. On donne également l'exemple de la municipalité de La Romaine. Là-bas, aucun permis de vente d'alcool n'est octroyé. En revanche, un marché noir permet aux habitants, plus particulièrement aux jeunes, de s'en procurer.

La drogue, elle, est moins présente sur le territoire.

D Facteurs institutionnels

La documentation révèle que l'établissement d'enseignement, de par ses structures, son organisation et son climat, influence l'expérience scolaire des adolescents. Au-delà des caractéristiques des élèves, la variabilité observée entre les taux d'absentéisme et de décrochage d'une école à l'autre permet d'affirmer que, comme milieu de vie, il s'agit d'un facteur déterminant dans la persévérance scolaire. Ainsi, on peut constater des différences selon la taille des écoles, la diversité des programmes offerts et celle de la clientèle.

En groupes de discussion, deux thèmes ont été abordés par les participants œuvrant dans le secteur de l'éducation : l'éloignement des établissements scolaires et les services offerts à la clientèle étudiante.

Éloignement des établissements scolaires

L'obligation pour de nombreux jeunes de quitter la résidence familiale pour étudier influence leur cheminement scolaire. Cet éloignement forcé de la famille et du milieu aurait un impact négatif sur la persévérance et les résultats scolaires. Parmi les villages non reliés par route, ceux de Rivière Saint-Augustin, de la Tabatière et de Chevery permettent aux jeunes résidents de compléter des études secondaires sur place. La localité d'Harrington offre de la formation jusqu'en secondaire III, celle de Kegaska, jusqu'en secondaire II. Par ailleurs, la localité d'Aylmer Sound n'offre aucune formation, à cause du très petit nombre d'habitants.

Les élèves de Harrington doivent habiter toute la semaine à Chevery, pour retourner à la maison les fins de semaine. Quant aux jeunes de Kegaska, ils ont le droit d'effectuer dix voyages par année scolaire dans leur localité. Le ministère des Transports finance ces dix voyages et la Commission scolaire du Littoral fournit entre 30,00 \$ et 35,00 \$ par semaine pour les frais de déplacement (bateau, avion).

Services offerts à la clientèle étudiante

Pour plusieurs participants, le nombre de services offerts peut déterminer l'abandon scolaire. En effet, le manque de ressources professionnelles, auquel les établissements d'enseignement font face, diminue les possibilités pour les élèves en difficultés scolaires, personnelles ou familiales de recevoir un appui rapide.

La pénurie de ressources est encore plus criante dans les municipalités plus retirées. Comparativement à Blanc-Sablon, ces milieux reçoivent une moins grande qualité et diversité de services professionnels. Selon certains participants, il n'y a presque pas de services dans les écoles avec un petit nombre d'inscrits.

2.2.2 Cheminement des élèves après les études secondaires

A Décrocheurs qui retournent aux études

Du côté francophone, les personnes rencontrées notent que certains jeunes qui abandonnent leurs études secondaires s'inscrivent à la formation générale des adultes. Contrairement aux autres territoires de la Côte-Nord, ce phénomène serait cependant peu répandu en Basse-Côte-Nord. De toute façon, peu de jeunes francophones abandonnent leurs études avant l'obtention d'un diplôme.

Comme l'indique le tableau 2.6, en 2000-2001, la proportion d'étudiants de 24 ans et moins à la formation générale des adultes n'était que de 20,7 % à la Commission scolaire du Littoral. Les données de ce tableau incluent les anglophones et les francophones de la Basse-Côte-Nord.

TABLEAU 2.6
Formation générale des adultes selon le niveau académique, de 1995 à 2001

	24 ANS ET MOINS	PROPORTION	25 ANS ET PLUS	PROPORTION	TOTAL
1995-1996	68	40,2 %	101	59,8 %	169
1996-1997	81	38,2 %	131	61,8 %	212
1998-1999	59	23,7 %	190	76,3 %	249
1999-2000	28	13,1 %	186	86,9 %	214
2000-2001	38	20,7 %	146	79,3 %	184

Source : Commission scolaire du Littoral.

Du côté anglophone, nous n'avons pu obtenir d'information précise sur le retour aux études des jeunes décrocheurs. Certaines personnes contactées ont cependant indiqué que plusieurs jeunes anglophones quittent la région et que certains vont apprendre un métier dans une école professionnelle.

B Décrocheurs qui ne retournent pas aux études

Peu d'information nous a été donné sur les décrocheurs qui ne retournent pas aux études dans un programme pour adultes. Les jeunes décrocheurs sont souvent les élèves qui vivent des échecs dans les matières de base (français, anglais, mathématiques). Par ailleurs, il semble que les caractéristiques du marché du travail, mis à part du côté de Blanc-Sablon, font en sorte qu'il y a peu d'incitatifs à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. En effet, peu d'emplois sont disponibles, et ceux qui le sont n'exigent pas nécessairement un tel diplôme. Les décrocheurs souhaitent fréquemment obtenir rapidement une autonomie financière. Ils restent généralement chez leurs parents, ou encore décrochent des emplois saisonniers à l'extérieur du territoire.

2.3 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au secondaire

Il existe un écart important entre les francophones et anglophones quant à la réussite scolaire. Dans le secteur francophone, et plus particulièrement à l'école Mgr Sheffer, le problème de l'abandon scolaire est peu présent. La réussite des élèves y est nettement supérieure à la moyenne régionale.

Le problème touche principalement les écoles anglophones. Bien que majoritaire, la communauté anglophone reste repliée sur elle-même. De par son unilinguisme, elle s'exclut des emplois gouvernementaux et administratifs. Les jeunes anglophones ont donc accès presque exclusivement à des emplois non spécialisés, sans exigence de qualification académique. Il y a donc peu d'incitatifs dans cette communauté à obtenir un diplôme d'études secondaires. Le même phénomène s'observe chez les jeunes anglophones qui quittent la région pour travailler. La communauté a mis en place des liens avec des employeurs de l'Ontario qui, eux aussi, recherchent une main-d'œuvre non spécialisée.

TROISIÈME PARTIE : PROBLÉMATIQUE DE L'ABANDON SCOLAIRE AU COLLÉGIAL ET À L'UNIVERSITÉ

Sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, il n'y a aucun établissement postsecondaire. La problématique vécue est donc davantage liée à l'exode des jeunes qu'à l'abandon scolaire. Cet exode est d'autant plus grave que plusieurs jeunes ne reviennent pas sur le territoire une fois leurs études terminées.

3.1 Formation offerte

Formation collégiale

La population de la Basse-Côte-Nord a accès à deux cégeps de la région, à savoir les Cégeps de Baie-Comeau et de Sept-Îles. Le **Cégep de Baie-Comeau** offre trois programmes de formation pré-universitaire et huit programmes de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres(options langues), Sciences humaines (3 profils) et Sciences de la nature. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives (finances) [remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2002], Techniques d'aménagement cynégétique et halieutique, Techniques de bureautique (micro-édition et hyper-média), Techniques d'éducation spécialisée, Techniques du génie électrique (ordinateur), Technologie forestière et Technologie du génie civil. Le cégep dispense également le programme Session accueil et intégration.

De plus, le cégep, affilié à l'école Sports-études, offre un programme aux athlètes de haut niveau et, plus particulièrement, aux joueurs du club de hockey junior le Drakkar.

À la formation continue, il offre des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs dont: Informatique, Services de garde, Génie civil, Écotourisme en milieu marin, Radiocommunications. Il offre également des cours crédités en soirée. De plus, il organise des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Le **Cégep de Sept-Îles** offre quatre programmes de formation pré-universitaire en français, un programme pré-universitaire en anglais et sept programmes de formation technique. Les programmes pré-universitaires sont: Arts et lettres, Sciences humaines (2 profils) et Sciences de la nature Arts plastiques; et celui de langue anglaise : Social sciences. Les programmes techniques sont: Soins infirmiers, Techniques administratives(finances) remplacé par Techniques de comptabilité et de gestion à l'automne 2003, Techniques de bureautique (coordination de bureau), Techniques d'éducation à l'enfance, Technologie de maintenance industrielle, Technologie de l'électronique industrielle et Techniques de l'informatique (option informatique de gestion). Le cégep offre également le programme Session accueil et intégration.

À la formation continue, le Cégep de Sept-Iles dispense des programmes crédités d'attestations d'études collégiales (AEC) dans divers secteurs. Il offre également des cours crédités en soirée. Il organise notamment des programmes de formation sur mesure pour les adultes et les entreprises de la région.

Mesures visant la persévérance scolaire

Afin de favoriser la persévérance des jeunes dans leurs études, diverses mesures sont mises en place telles: l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les programmes d'études, des programmes d'alternance travail-études (ATE) dans des programmes techniques, le tutorat par les pairs, des services d'aide pédagogique individuelle et d'orientation professionnelle, les centres d'aide en français et en philosophie. La reconnaissance d'acquis de la formation secondaire au cégep ou celle de cours collégiaux à l'université (DEC-BAC) permettant de diminuer la durée des études, ce qui favorise l'obtention d'un diplôme plus

rapidement par le jeune sera implantée prochainement. Avec l'adhésion au RISQ, diverses modalités sont actuellement à l'étude dans les cégeps, pour rejoindre les jeunes dans leur milieu par l'offre des cours à distance. Il faut souligner également que la clientèle autochtone fait l'objet de mesures particulières axées sur l'intégration sociale, la réussite scolaire et la persévérance aux études.

Formation universitaire

À Sept-Îles, le **Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord** de l'UQAC couvre le territoire à l'est de Baie-Trinité jusqu'à Blanc-Sablon, incluant les villes nordiques de Fermont et de Schefferville. La majorité des cours se donnent à Sept-Îles, mais des groupes peuvent être formés dans d'autres localités, selon la demande. C'est ainsi que des groupes ont pu être formés à Fermont, à Port-Cartier et à Havre-St-Pierre. Depuis quelques années, la formation de 2^e cycle s'ajoute à celle de 1^{er} cycle. En 2001, le Centre d'études de l'Est de la Côte-Nord de l'UQAC a décerné 50 diplômes. Depuis sa création, l'UQAC a décerné près de 1 300 diplômes aux étudiants de l'est de la région.

Pour ce qui est de l'UQAR, elle offre de la formation à son **point de service de Baie-Comeau**. Le choix des programmes semble se limiter à quelques cours de premier cycle, dont la demande suffisamment forte justifie le déplacement d'un professeur. De plus, afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, l'UQAR a redéfini son mode de présence sur le territoire, ce qui a entraîné l'abolition des postes du personnel des bureaux régionaux de Baie-Comeau.

Les cours offerts par l'UQAC et l'UQAR s'adressent principalement à une clientèle déjà intégrée au marché du travail. Il s'agit donc de programmes de formation adaptés aux étudiants qui ont un emploi à temps plein. Les formations offertes ne peuvent répondre aux besoins d'une clientèle de jeunes adultes qui terminent des études collégiales et qui veulent entreprendre un baccalauréat à temps complet.

3.2 Cheminement des élèves au postsecondaire

Comme l'indique le tableau 3.1, de moins en moins de personnes s'inscrivent dans les cégeps de la Côte-Nord. Cette tendance s'observe depuis plusieurs années. Au total, le nombre d'étudiants des deux cégeps est passé de 1 801 en 1996 à 1 280 en 2002, pour une baisse de 28,9 %, plus du quart de la clientèle sur une période de sept ans.

TABLEAU 3.1
Nombre d'étudiants inscrits au collégial à temps plein, 1996 à 2002 (trimestre automne)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Cégep de Baie-Comeau	955	924	915	865	793	689	665
Cégep de Sept-Îles (tous les centres d'enseignement)	846	792	818	769	755	696	615
Total	1 801	1 716	1 733	1 634	1 548	1 385	1 280

Source : Ministère de l'Éducation, Direction des statistiques et des études quantitatives, Banque d'informations sur le collégial, BIC, 2002.

Les données du tableau 3.2 indiquent qu'une minorité des jeunes de la Basse-Côte-Nord fréquente un cégep de la Côte-Nord. En 2001, seuls cinq nouveaux inscrits au collégial fréquentaient le Cégep de Sept-Îles et aucun, celui de Baie-Comeau. La grande majorité des jeunes de la Basse-Côte-Nord qui s'inscrivent au collégial le font dans un établissement situé à l'extérieur. Les régions de Montréal (37,0 %), et de l'Outaouais (18,5 %) accueillent le plus de jeunes de la Basse-Côte-Nord.

En 2001, l'ensemble des collèges du Québec comptait 27 nouveaux inscrits en provenance de la Basse-Côte-Nord. Ce nombre est inférieur au poids démographique du territoire. En fait, la population de la Basse-Côte-Nord représente 13 % de la population de la région de la Côte-Nord, mais ne fournit que 7,5 % des nouveaux inscrits au collégial.

TABLEAU 3.2**Nouveaux inscrits au collégial du territoire de la Basse- Côte-Nord selon les régions administratives, Automne 1996 à 2001**

REGIONS ADMINISTRATIVES	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION	NOMBRE	PROPORTION
Bas-St-Laurent	2	10,0 %	0	0,0 %	3	9,4 %	3	7,3 %	0	0,0 %	2	7,4 %
Saguenay-Lac-St-Jean	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Capitale-Nationale	1	5,0 %	3	20,0 %	1	3,1 %	2	4,8 %	1	3,8 %	2	7,4 %
Mauricie	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Estrie	7	35,0 %	6	30,0 %	12	37,5 %	12	29,3 %	6	23,1 %	2	7,4 %
Montréal	3	15,0 %	2	13,3 %	9	28,1 %	16	39,0 %	7	26,9 %	10	37,0 %
Outaouais	0	0,0 %	1	6,7 %	2	6,3 %	2	4,9 %	3	11,5 %	5	18,5 %
Abitibi-Témiscamingue	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Côte-Nord												
• Baie-Comeau	0	0,0 %	1	6,7 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
• Sept-Îles (fra et ang)	3 (fra) 4 (ang)	15,0 % 20,0 %	1 (fra) 2 (ang)	6,7 % 13,3 %	4 (fra)	12,5 %	3 (fra) 2 (ang)	7,3 % 4,9 %	3 (fra) 4 (ang)	11,5 % 15,4 %	4 (fra) 1 (ang)	14,8 % 3,7 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,8 %	0	0,0 %
Chaudières-Appalaches	0	0,0 %	0	0,0 %	1	3,1 %	0	0,0 %	1	3,8 %	0	0,0 %
Laval	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Laurentides	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Lanaudière	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Montérégie	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	1	2,4 %	0	0,0 %	1	3,7 %
Centre-du-Québec	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	20	100,0 %	15	100,0 %	32	100,0 %	41	100,0 %	26	100,0 %	27	100,0 %

Source : Ministère de l'Éducation, Banque d'informations sur le collégial, mars 2000.

Plusieurs jeunes quittent donc la Côte-Nord pour compléter leurs études collégiales et universitaires. Les propos recueillis lors des discussions nous l'indiquent : les coûts associés aux déplacements ou aux frais de logement permettant aux jeunes d'étudier aux cégeps de Baie-Comeau ou de Sept-Îles se comparent à ceux d'études dans une autre région. Les jeunes préfèrent donc partir, étant donné le nombre limité de programmes offerts par les cégeps de Sept-Îles et de Baie-Comeau.

3.3 Identification des freins à la scolarisation postsecondaire

Les personnes rencontrées en groupes de discussion tenus sur le territoire s'entendent pour dire que les parents et la communauté en général promeuvent peu les études postsecondaires. Avec un marché du travail généralement peu exigeant au plan académique et le coût élevé d'une formation à l'extérieur de la Basse-Côte-Nord, les études postsecondaires se font moins attrayantes pour les jeunes. Par ailleurs, au sujet du coût d'études à ce niveau, plusieurs participants déplorent le fait que le calcul des prêts et bourses octroyés à un étudiant ne tient pas compte de son éloignement géographique.

3.4 L'abandon scolaire au collégial et à l'université

3.4.1 Au collégial

Il est généralement admis que la réussite des cours dans un programme dépend d'abord de la capacité des étudiants à leur arrivée au collégial. De plus, il existe une étroite relation entre la réussite des cours au premier trimestre, la persévérance scolaire et l'obtention d'un diplôme collégial.

Par ailleurs, certaines personnes rencontrées lors des groupes de discussion nous ont indiqué que plusieurs jeunes trouvent difficile de devoir quitter la résidence familiale pour étudier dans un cégep du Québec. Cet éloignement forcé de leur famille et de leur milieu aurait un impact négatif sur la persévérance et sur les résultats scolaires. Les étudiants doivent acquérir une certaine autonomie, ce qui contraste avec l'encadrement soutenu et individualisé reçu chez eux de la part des enseignants. Plusieurs jeunes abandonneraient donc après une ou deux sessions parce qu'ils ont de la difficulté à vivre ce déracinement.

Aucune donnée ne nous permet cependant de le confirmer.

3.4.2 À l'université

Peu d'information sur l'abandon des études universitaires chez les jeunes de la Basse-Côte-Nord est disponible. Les participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que peu de jeunes poursuivent des études universitaires. La plupart de ceux qui souhaitent poursuivre à ce niveau le font dans une formation professionnelle ou collégiale.

3.5 Conclusion sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université

Le territoire de la Basse-Côte-Nord ne compte aucun établissement postsecondaire. Peu d'information sur la problématique de l'abandon scolaire est donc disponible. Les données existantes ne sont calculées que par établissement, et non par provenance des étudiants. Il devient donc difficile de savoir si les jeunes de la Basse-Côte-Nord ont davantage de difficultés que les autres jeunes de la Côte-Nord à compléter des études postsecondaires.

Nous pouvons toutefois souligner que l'éloignement des établissements a certainement un impact sur l'accessibilité aux études postsecondaires. Contrairement aux jeunes des MRC de Manicouagan et de Sept-Rivières, ceux de la Basse-Côte-Nord doivent obligatoirement quitter leur milieu familial pour poursuivre leurs études. Laisser son village natal demande un engagement important de la part du jeune, puisque, loin de sa famille et de son milieu, il doit être très motivé pour réussir à obtenir son diplôme.

Face à cette problématique, certaines questions demeurent sans réponse pour l'instant :

- Les jeunes qui ne peuvent obtenir le soutien financier de leurs parents ont-ils réellement accès aux études postsecondaires?
- L'éloignement des établissements constitue-t-il réellement une barrière à l'accès aux études postsecondaires?
- Les jeunes de la Basse-Côte-Nord sont-ils plus susceptibles d'abandonner leurs études que ceux des grands centres, qui ont accès dans leur milieu à un établissement postsecondaire?

Une étude plus poussée sur la problématique de l'abandon scolaire au collégial et à l'université chez les jeunes de la Basse-Côte-Nord pourrait permettre d'y répondre.

QUATRIÈME PARTIE : IMPACT DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Il est difficile de déterminer avec précision l'impact de l'abandon scolaire sur le développement du territoire de la Basse-Côte-Nord. En effet, bien que le profil socioéconomique du territoire l'ait démontré comme le plus défavorisé de la région, on ne peut attribuer cette situation à la seule faible scolarisation de la population et au taux élevé de décrochage des élèves anglophones.

Cette observation ne signifie pas que l'abandon scolaire n'a aucun impact sur le développement socioéconomique du territoire. Il est toutefois malaisé d'en mesurer l'ampleur. D'ailleurs, les propos entendus en des groupes de discussion portent davantage sur les impressions des participants que sur des exemples concrets ou des données précises démontrant l'existence d'un lien entre l'abandon scolaire et la situation socioéconomique de la Basse-Côte-Nord.

Impact économique

Il a été démontré, dans la documentation, que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national, en améliorant les compétences et les capacités productives de la force de travail. Ainsi, les pays les plus avancés économiquement ont généralement les dépenses en éducation les plus élevées.

Ce postulat peut-il s'appliquer à un territoire ou à une région ? La présente étude ne peut le démontrer. Cependant, plusieurs participants aux groupes de discussion ont fait remarquer que les employeurs ont de la difficulté à embaucher une main-d'œuvre qualifiée et spécialisée provenant de la Basse-Côte-Nord. Il est ainsi difficile de

recruter des personnes ayant un diplôme collégial ou universitaire. Les participants ont également fait remarquer qu'un grand nombre d'habitants vivent principalement de la pêche. Ce secteur d'activité exige très peu de scolarisation et influence le développement économique du milieu.

Un participant a indiqué que la sous-scolarisation de la population limitait la capacité du territoire à élaborer des projets de développement. Peu de personnes ont l'esprit d'entrepreneur. La main-d'œuvre, davantage passive, attend que des emplois se créent.

Impact social

Comme l'indique la documentation sur le décrochage scolaire au secondaire, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance sociale. La documentation souligne également que les décrocheurs, en raison de leurs difficultés socioéconomiques, peuvent éprouver des problèmes de santé physique et mentale, de consommation d'alcool et de drogue ainsi que de criminalité juvénile et adulte. Ces situations peuvent se répercuter, dans la mesure où les décrocheurs deviendront des parents peu scolarisés, ce qui augmentera les risques que leurs enfants éprouvent des difficultés à l'école et finissent par l'abandonner à leur tour.

Plusieurs participants ont fait un lien étroit entre la consommation d'alcool et de drogue et la détérioration du tissu social. Par ailleurs, le problème serait accentué par une activité économique de plus en plus ralentie. Selon certains participants, la population des secteurs éloignés a perdu l'espoir de vivre dans un environnement dynamique socialement et économiquement, et ce, à cause des difficultés vécues par l'industrie de la pêche.

CINQUIÈME PARTIE : MOBILISATION DU MILIEU FACE À L'ABANDON SCOLAIRE

Les représentants de la communauté résidant en Basse-Côte-Nord sont conscients des problèmes de sous-scolarisation que vit la population. Dans un contexte de chômage élevé et d'exode des jeunes, l'abandon scolaire est d'abord abordé du point de vue économique, comme un des freins au développement du territoire. Les organismes du milieu sont donc sensibles à la question, mais, à part le milieu scolaire, peu se sont impliqués jusqu'à maintenant pour contrer le problème.

5.1 Milieu de l'éducation

Rôle du ministère de l'Éducation

L'ensemble des établissements primaires et secondaires du Québec doit maintenant élaborer et mettre en œuvre un plan de réussite. Ce plan nécessite que chaque équipe-école détermine des objectifs clairs et mesurables relativement aux apprentissages, et qu'elle définisse ensuite des moyens concrets pour les atteindre. Il doit également prévoir des façons de mesurer périodiquement les résultats obtenus.

Les plans de réussite sont globaux : ils touchent tous les aspects de la vie scolaire. Par ailleurs, les conseils d'établissement chargés de les élaborer ont assez d'autonomie pour pouvoir les adapter à la réalité de leur école. Les plans de réussite reflètent donc les particularités de chaque milieu.

Sur le territoire de la Basse-Côte-Nord, quelques projets mis sur pied dans le cadre des plans de réussite nous ont été présentés. Par exemple, l'École Kegaska tient des activités d'encadrement après l'école, offertes depuis un an aux élèves en difficulté d'apprentissage. L'objectif visé est de jumeler le rattrapage scolaire, par un suivi individuel, et les

activités parascolaires. On retrouve, parmi celles-ci, le projet « *Junior Ranger* », propre aux communautés nordiques. Il s'agit d'un entraînement de style militaire, qui inclut diverses activités sociales. Les élèves de 13 à 18 ans aux études à temps plein ont accès à ce programme. L'École primaire et secondaire Netagamiou vise également, par un suivi individuel, à assurer le rattrapage scolaire des élèves en difficulté. Ce suivi s'effectue auprès des jeunes de secondaire I à III, qu'ils réussissent aux examens de fin d'année du Ministère. De plus, cette école organise diverses activités parascolaires (journal étudiant, participation à des concours) afin de créer un environnement stimulant. Quant à l'École Harrington, un programme de Travail-Études y est en cours depuis 2 ans. L'objectif en est de favoriser le développement d'habiletés à l'école et au travail. Ce projet nécessite la collaboration d'entreprises du milieu, comme l'aéroport.

Des journées carrières ont également lieu dans quelques écoles du territoire. La Commission scolaire du Littoral s'est dotée de nouvelles technologies de l'information pour faciliter l'exploration des carrières par les jeunes. De plus, certains professionnels de la communauté sont invités à participer à de tels événements. Ces différents projets permettent donc de faire connaître aux jeunes les carrières qui peuvent s'offrir à eux s'ils persévèrent dans leurs études.

Rôle des enseignants et de la direction des écoles

Les personnes rencontrées en groupes de discussion ont légèrement abordé cette question. Plusieurs mentionnent que le rôle de l'école va au-delà de l'enseignement. Sur le territoire, nombre d'élèves doivent quitter leur résidence familiale afin de terminer leurs études secondaires. Malgré qu'ils soient encadrés par une famille d'accueil ou dans une résidence, les jeunes doivent reconstituer leur réseau social, tout en performant au niveau académique. Les enseignants doivent donc motiver ces élèves à poursuivre, puisque les parents sont plus ou moins présents pour appuyer leurs enfants et pour intervenir rapidement en cas de problème.

Il faut mentionner également que les enseignants font beaucoup de suivi individualisé auprès des élèves. Le nombre peu élevé d'étudiants leur permet d'offrir rapidement un suivi particulier, que ce soit pour des problèmes de nature personnelle ou académique.

Collaboration du milieu de l'éducation avec les autres acteurs socioéconomiques

Il existe peu de cette sorte de collaboration dans la mise sur pied des projets contre l'abandon scolaire. Lors des discussions, une personne a relevé la difficulté à établir des partenariats avec des organismes extérieurs au milieu de l'éducation. Par contre, les participants mentionnent que certains liens d'échanges ont été créés. Les relations entre les organismes du milieu semblent se développer. Certaines personnes souhaiteraient aussi qu'il y ait des échanges avec les gens des municipalités dans le but de mettre sur pied des programmes en partenariat.

Par ailleurs, il existe une entente entre la Commission scolaire et le Centre Local d'Emploi, pour que certaines écoles du milieu bénéficient de services d'orientation. Il semble également y avoir davantage d'échanges et de collaboration avec les organismes du milieu de la santé et des services sociaux, tels que le Centre de santé qui, selon les participants, favorise le développement de projets. La Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux en appuie ainsi, comme celui de la Maison des jeunes.

Des participants indiquent que plusieurs organismes travaillent à offrir des services aux jeunes. Toutefois, dans les petites localités, il y a peu de jeunes. Il est alors difficile d'en réunir un nombre suffisant pour tenir des activités.

5.2 Acteurs socioéconomiques

Dans le Plan stratégique de la Côte-Nord 1999-2004¹¹, une des priorités de la Basse-Côte-Nord est de mettre en place des stratégies contre l'exode des jeunes et de favoriser leur meilleure intégration à la vie de la communauté. Les acteurs socioéconomiques souhaitent, entre autres, diversifier le milieu par la présence d'infrastructures culturelles et sportives.

Une autre priorité est de développer des services d'éducation, notamment en matière de formation professionnelle et collégiale. Le développement de ces services pourrait ainsi diminuer l'exode des jeunes qui souhaitent effectuer des études à ce niveau. Les acteurs du milieu souhaitent donc réaliser des efforts d'intégration de cette population au marché du travail et à la société. On constate que les priorités de la région peuvent coïncider avec la problématique de l'abandon scolaire. Toutefois, peu de ces acteurs se sont déplacés pour participer aux groupes de discussion organisés en Basse-Côte-Nord.

Les acteurs socioéconomiques qui y ont participé croient que les principaux ministères actifs sur le territoire, comme ceux de la Santé et des Services Sociaux, de l'Éducation, des Municipalités et des Transports se réunissent pour faire le point sur les principales problématiques régionales, dont l'abandon scolaire.

Les participants ont soulevé à plusieurs reprises le problème du transport sur le territoire. L'absence de lien routier constitue l'une de ses grandes faiblesses. Les participants en remarque l'une influence sur différents aspects de la vie des habitants : coûts élevés des déplacements, communautés peu peuplées et souvent isolées, accès difficile aux établissements d'enseignement et difficultés d'accès aux marchés extérieurs, etc.

¹¹ CRD Côte-Nord, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004*, Baie-Comeau, 1999.

Finalement, les participants ont indiqué qu'il était difficile de faire participer les parents aux divers projets élaborés par les écoles ou par la communauté. Plusieurs sont appelés à quitter le territoire pendant de longues périodes. D'autres, des travailleurs saisonniers, ont des horaires chargés durant certaines périodes de l'année. Finalement, d'autres encore sont sans travail, mais ne se soucient pas des problèmes de leurs enfants ou du développement de leur communauté.

5.3 Pistes d'intervention proposées

Diverses pistes d'intervention ont été proposées par les intervenants des milieux socioéconomique et de l'éducation. Cette section les reprend.

- Pendant l'été, il serait intéressant d'assurer un suivi du français auprès des élèves anglophones. La barrière linguistique serait une des causes d'abandon des études secondaires.
- Il faut également rejoindre les parents, c'est-à-dire les renseigner et les sensibiliser à leur rôle, afin qu'ils puissent soutenir et motiver leurs enfants à poursuivre des études. Diverses interventions auprès d'eux devraient être élaborées, que le travail effectué à l'école par les élèves se poursuive à la maison.
- Un système de vidéoconférences devrait être mis en place pour offrir des formations à distance. Les jeunes resteraient ainsi le plus longtemps possible dans leur communauté.
- Les outils développés pour contrer l'abandon scolaire doivent être traduits en anglais, question de rejoindre le plus grand nombre de jeunes sur le territoire. Il semble que les projets régionaux et provinciaux soient moins accessibles dans cette langue.
- Pour plusieurs participants, le troisième secondaire est une période cruciale en ce qui a trait au décrochage scolaire. Des interventions ciblées davantage sur ce niveau pourraient être souhaitables.

5.4 Attentes face au Comité RAP

La majorité des personnes rencontrées en groupes de discussion connaissent peu le Comité RAP. Toutefois, certaines en attendent quelque chose :

- qu'il permette la création de projets au secteur anglophone;
- qu'il favorise la mise sur pied de projets impliquant les communautés;
- qu'il promeuve davantage ses objectifs et ses activités pour mieux se faire connaître des intervenants du milieu de l'éducation et du milieu socioéconomique;
- qu'il favorise la création et la poursuite d'activités parascolaires dans les milieux plus isolés.

5.4 Conclusion sur la mobilisation du milieu face à l'abandon scolaire

Nous avons constaté que, de façon générale, les acteurs du milieu sont conscients de l'abandon scolaire. Les efforts fournis pour diminuer ce phénomène sont de plus en plus concrets dans le milieu de l'éducation. Toutefois, cela reste encore à développer chez les intervenants du secteur économique. Il semble que leur mobilisation contre l'abandon scolaire tarde encore. D'ailleurs, ces représentants confondent souvent abandon scolaire avec manque de main-d'œuvre et sous-scolarisation de la population.

Le milieu a encore beaucoup à faire pour bien déterminer l'effet de l'abandon scolaire sur son développement et sur les besoins réels des jeunes. Sans ce travail d'analyse et de réflexion, les solutions apportées risquent de ne pas correspondre aux problèmes que l'on cherche à résoudre ni aux nécessités de développement de la Basse-Côte-Nord. Par exemple, la particularité du territoire fait en sorte que les solutions et les modèles développés dans d'autres localités de la Côte-Nord pourront difficilement y être implantés. Les acteurs du milieu devront donc développer projets et outils propres à leur environnement immédiat.

SIXIÈME PARTIE : CONCLUSION SUR LE PHÉNOMÈNE DE L'ABANDON SCOLAIRE SUR LE TERRITOIRE DE LA BASSE-CÔTE- NORD

Le présent rapport a fait état de la situation de l'abandon scolaire en Basse-Côte-Nord. En complément au rapport régional, son objectif est de fournir un maximum d'information pour sensibiliser le milieu au problème et soutenir toute action menée en vue de le contrer. Il revient maintenant aux organismes du milieu de s'approprier le tout et de mettre en commun les ressources et l'expertise locales afin d'élaborer des projets en lien avec les besoins des jeunes.

En guise de conclusion, nous répondons à une série de questions formulées par le Comité RAP et qui ont orienté cette étude¹². Les réponses nous permettent de résumer les connaissances acquises et d'identifier celles encore à acquérir.

« L'abandon scolaire est-il perçu comme un problème par le milieu ? »

Les acteurs interrogés sont sensibles à la problématique de l'abandon scolaire. La majorité des intervenants rencontrés ou contactés par téléphone se montrent conscients que le phénomène s'observe principalement dans les écoles anglophones, et particulièrement dans les municipalités plus isolées. Les raisons données pour l'expliquer portent surtout sur l'isolement de la communauté anglophone. De plus, il semble que la proximité, au Labrador et en Ontario, d'emplois ne nécessitant pas de diplôme ne fait rien pour encourager les jeunes à terminer leurs études secondaires.

¹² Comité RAP, Balises. *Étude sur le phénomène de l'abandon scolaire sur la Côte-Nord*, Comité scientifique, octobre 2001.

« La problématique vécue par la MRC concorde-t-elle avec les connaissances relevées dans la documentation sur l'abandon scolaire »

La documentation a démontré que l'éducation contribue directement à la croissance du revenu national, en améliorant les compétences et les capacités productives de la force de travail. Socialement, l'abandon des études peut conduire à diverses formes de délinquance et de déviance.

Ces postulats s'appliquent-ils à un petit territoire comme celui de la Basse-Côte-Nord? La réponse n'est pas simple. La scolarisation d'une population doit être en lien avec les besoins du marché du travail. Dans un territoire où le marché du travail a peu d'emplois à offrir à des personnes diplômées du postsecondaire ou de certaines formations professionnelles spécifiques, la persévérance scolaire peut avoir un effet pervers. En effet, si des jeunes, persévérants dans leurs études, acquièrent des compétences qui ne répondent pas aux besoins des employeurs, ils auront une propension plus grande à quitter leur localité. Cela semble se produire actuellement avec les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires ou professionnelles. Plusieurs quittent la Basse-Côte-Nord pour étudier et ne reviennent pas une fois les études terminées, faute d'emploi correspondant à leur compétence académique.

Le diplôme obtenu par les jeunes de la Basse-Côte-Nord ne doit pas se transformer en un aller simple vers une autre région. Il doit plutôt devenir un lien au territoire. Dans un contexte d'exode des jeunes comme celui qui prévaut en Basse-Côte-Nord, les acteurs du milieu doivent être prudents et s'assurer que leurs actions pour favoriser la persévérance scolaire vont également freiner l'exode et permettre aux employeurs de combler les postes disponibles.

Chez les jeunes francophones, ce danger semble moins présent. À Lourdes-De-Blanc-Sablon, de plus en plus, les emplois disponibles nécessitent l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, collégiales ou universitaires. Malheureusement, ces emplois (qui exigent la maîtrise du français) ne paraissent pas inciter les jeunes des écoles anglophones à compléter leurs études.

« Y a-t-il eu des projets mis de l'avant dans la région afin de contrer l'abandon scolaire? »

Selon les renseignements que nous avons pu recueillir, les écoles tentent de contrer le décrochage scolaire. Toutefois, nous savons très peu de choses de leurs projets. D'une part, ceux-ci n'ont pas été documentés et, d'autre part, il ne semble pas y avoir eu de bilan réalisé quant à leur fonctionnement et aux résultats obtenus. Il y a également une certaine collaboration entre l'école et des organismes du milieu pour motiver les élèves, les informer des emplois disponibles et des chances de formation.

« Y a-t-il une volonté d'agir dans le milieu? »

À l'exception des écoles, le milieu semble peu mobilisé pour contrer le décrochage scolaire. Compte tenu de l'ampleur du phénomène dans certaines municipalités, nous n'avons pas perçu, jusqu'à maintenant, de prise de conscience chez les représentants socioéconomiques quant à l'urgence d'agir .

« Y a-t-il a des chances d'intervention? »

Les données recueillies par la présente étude indiquent que les élèves de la Basse-Côte-Nord évoluent dans un milieu familial relativement défavorisé au plan socioéconomique. Ce contexte fait en sorte que les jeunes reçoivent généralement moins d'appui de la part de leurs parents.

Il y a donc plusieurs chances d'intervention à saisir afin de pallier les carences du milieu familial. Les interventions pourraient s'orienter soit vers les parents, soit vers les élèves. Selon les propos entendus lors des groupes de discussion, plusieurs parents ne sont pas outillés pour soutenir leurs enfants académiquement. Par exemple, les parents pourraient être sensibilisés à l'importance de la réussite scolaire de leurs enfants et recevoir du soutien pour l'aide aux devoirs.

Il y a également des chances d'intervention au plan des choix académiques des élèves. Comme mentionné plus haut, il ne

faut pas que la scolarisation des jeunes devienne un prétexte à quitter le territoire. Les jeunes devraient être mieux informés des emplois en demande et encouragés à poursuivre leurs études dans des programmes qui y correspondent.

« Quels facteurs peuvent faciliter ou contraindre la planification et la mise en œuvre de projets contre l'abandon scolaire? »

Le principal facilitant à la mise en œuvre de projets sur le territoire est la prise de conscience des acteurs du milieu de l'importance de la persévérance scolaire. Toutefois, aucun organisme ni intervenant n'est actuellement « porteur du dossier » sur l'abandon scolaire. Dans les localités, il n'y a ni organisme ni personne-ressource avec une vision d'ensemble de la problématique prévalant sur le territoire, en mesure d'impliquer des partenaires des milieux scolaire, sociosanitaire et économique.

Il n'existe pas non plus de liens de collaboration et d'échanges entre les acteurs socioéconomiques et les écoles. Bien que nous n'ayons pas senti de réticence à en établir, il faudra tout de même que quelqu'un prenne l'initiative, que tous les acteurs du milieu puissent se rencontrer et développer une stratégie commune d'intervention.

Il faut préciser que la dispersion de la population sur le territoire et l'absence d'un lien routier qui donnerait accès à l'ensemble des municipalités ne favorise pas la concertation.

Quels sont les besoins du milieu face à l'élaboration de projets d'intervention?

Il y a un besoin d'information sur la problématique de l'abandon scolaire et sur la situation réelle en Basse-Côte-Nord. Le présent rapport permettra en partie d'y répondre. Cependant, les organismes du milieu devront également partager leur expertise afin d'enrichir la compréhension de chacun de l'abandon scolaire. Les écoles ont une expertise face au comportement des élèves en classe; d'autres organismes en ont une auprès de parents vivant des situations

difficiles, d'autres ont une bonne connaissance du marché du travail, et d'autres encore ont des contacts privilégiés avec des jeunes décrocheurs. L'expertise de chacun doit être mise à profit pour que les projets élaborés puissent faire partie d'une stratégie commune.

La particularité du territoire rend encore plus important le partage des expertises. Les représentants du milieu ne pourront se contenter d'appliquer des modèles d'intervention élaborés dans d'autres régions du Québec. Ils devront développer le leur, afin de répondre aux besoins particuliers des jeunes de la Basse-Côte-Nord.

ANNEXE A

(BIBLIOGRAPHIE)

ALTAMIRO, C., *Prévention des échecs et des abandons en première année de formation collégiale. Intervention motivationnelle et analyse métacognitive*. UQAM, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en éducation, septembre 1993, 245 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C., *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle des 16 à 18 ans : sept études de cas*, CRIRES, Ste-Foy, 1994, 151 p.

BABY, A., LAMOTHE, D., LARUE, A., OUELLET, R. et PAYEUR, C. *Le cheminement particulier visant l'insertion sociale et professionnelle : le point de vue des personnes engagées dans la formation des jeunes*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 2, n°3, 1995, 158 p.

BANVILLE, L., *La grossesse chez les adolescentes de la Côte-Nord : État de situation et perspectives de prévention du phénomène* Régie régionale de la santé et des services de la Côte-Nord, Baie-Comeau, octobre 2001. 98 p.

BEAUCAGE, B., *L'interrelation entre deux phénomènes sociaux préoccupants : le décrochage scolaire et la consommation de substances psychotropes*, Comité permanent de lutte à la toxicomanie, Bibliothèque nationale du Québec, mai 1998, 107 p. Document en ligne : <http://www.cplt.com/cplt/cplt.2.b.php>

BEAUCHESNE, L., *Les abandons scolaires : profil sociodémographique*, Québec, Ministère de l'Éducation du Québec, 1991.

BENNY, M. et FRAPPIER, J-Y., *L'abandon scolaire*, Association Canadienne pour la Santé des Adolescents, Extraits du PRO-ADO, vol. 6, 1997.

BOUCHARD, P., COULOMBE, L. et ST-AMANT, J-C., *Abandon scolaire et socialisation selon le sexe. Élaboration d'un cadre théorique et recension des écrits*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°1, 1994, 119 p.

BOUCHARD, P. et ST-AMANT, J-C., *On devrait fermer toutes les écoles et en faire comme la nôtre. Expériences de retour aux études dans quatre écoles québécoises*, CRIRES, Ste-Foy, vol.1, n°2, 1994, 177 p.

BOUCHARD, P., ST-AMANT, J-C., GAUVIN, M., QUINTAL, M., CARRIER, R. et GAGNON, C., *Familles, école et milieu populaire*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 5, n°1, 2000, 193 p.

BOUDREAU, N., *Socialisation, participation sociale et violence*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 13 p.

BOUDREAU, N., *Intégration des personnes par l'emploi*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 15 p.

BOUDREAU, N., *Enfance-jeunesse et participation sociale*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 23 p.

BOUDREAU, N., *Pauvreté, plus qu'une question de revenu*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, Baie-Comeau, février 1998, 19 p.

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES SERVICES COMMUNAUTAIRES, *Recherche en bref...*, Ste-Foy, n°19, septembre 1999, 16 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA HAUTE-CÔTE-NORD, *Profil socio-économique*, Municipalité régional de Comté de la Haute-Côte-Nord, mars 1999.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE MANICOUAGAN, *Profil socio-économique MRC de Manicouagan*, août 1999, 50 p.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT MINGANIE, *Profil socio-économique de la municipalité de Havre-Saint-Pierre*, mai 2002, 24 p.

CENTRE DE SANTÉ DE LA MINGANIE, Direction des services communautaires. *Découvertes d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans les petites communautés de la Minganie*. novembre 1998, 23 p.

CLOUTIER, R., «La mission de l'École dans la promotion et la supervision parentale», dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, p. 193-203.

COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE, Centre de formation professionnelle de Forestville, *Une action mobilisatrice pour notre jeunesse, Projet présenté dans le cadre du programme de subvention du Fonds jeunesse Québec, Volet « Une école ouverte sur son milieu »*, 2001.

CONSEIL DES COLLÈGES, *La réussite, les échecs et les abandons au collégial*, Rapport 1997-1998. Gouvernement du Québec, juin 1998, 100 p.

CONSEIL PERMAMENT DE LA JEUNESSE, *Je décroche, tu décroches...est-ce que nous décrochons? Avis sur le décrochage scolaire et social au secondaire*, mai 2002, 61 p.

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, Avis à la ministre de l'Éducation, *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire*, Bibliothèque nationale du Québec, 1996, 112 p.

CONSULTANT G.P., *État de situation portant sur le peu d'intérêt et de collaboration de la population du Havre St-Pierre autour d'activités préventives dans un contexte d'aggravation de la problématique de la consommation de psychotropes (alcool et drogues)*, Pour le Centre de Santé de la Minganie, novembre 1997, 27 p.

CRIRES, *La réussite scolaire, expériences novatrices dans les écoles québécoises*, Ste-Foy, 1992, 80 p.

CRIRES, *Les stéréotypes sexuels et l'abandon au secondaire*. Faculté des sciences de l'éducation, Ste-Foy, Bulletin du CRIRES, n°4, 1994, 6 p.

CRIRES, *Intervention pédagogique auprès des élèves à risque du primaire : perspectives et prospectives*, Actes de symposium sur les élèves à risque tenu à l'Université Laval en octobre 1995, sous la direction de Lise St-Laurent, vol. 3, n°2, 1996, 63 p.

CRIRES, *La réussite scolaire en milieu populaire. Quelques pistes d'intervention*, Ste-Foy, Nouvelles CEQ, mars-avril 2000, p.19-21.

CRD DE LA CÔTE-NORD, *Plan de développement stratégique de la Côte-Nord 1999-2004. Donner une valeur ajoutée à la Côte-Nord*, Bibliothèque nationale du Québec, 1999, 261 p.

DAGENAIS, M., MONTMARQUETTE, C., PARENT, D., DUROCHER, B. et RAYMOND, F., *Travail pendant les études et abandon scolaire : causes, conséquences et politiques d'intervention R-99-5F*, Développement des ressources humaines Canada, juillet 1999, 74 p.

DEBLOIS, C. et CORRIVEAU, L., *La culture de l'école secondaire et le cheminement scolaire des élèves*, CRIRES, Ste-Foy, vol. 1, n°4, 1994, 279 p.

DESLANDES, R et BERTRAND, R., *La création d'une véritable communauté éducative autour de l'élève : une intervention cohérente et des services mieux harmonisés*, Rapport de recherche, CQRS/MEQ, septembre 2001.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord : Faits saillants*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 21 p.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1992-1993 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1996, 372 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 1995*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1997, 343 p.

DES ROCHES, M., *Données sociodémographiques et socioéconomiques du recensement 1996 pour la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 1998.

DES ROCHES, M. et THERRIAULT, Y., *Rapport de l'Enquête sociale et de santé 1998 pour la région de la Côte-Nord*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2000, 544 p.

DES ROCHES, M. et al., *Rapport de l'Enquête santé Côte-Nord 2000*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 266 p.

DES ROCHES, M., *La mobilité de la population nord-côtière 1991-1995 et 1995-1999*, Baie-Comeau, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord, 2001, 118 p.

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Profil socioéconomique de la Basse-Côte-Nord*, avril 1999. Document en ligne : <http://www.gc.hrdc-drhc.gc.ca/socio-98/7-ile/prfil-se/index.html>

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA, *Enquête sur l'érosion de la main d'œuvre dans les principales entreprises de la Côte-Nord*, mars 2002, 78 p.

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DE L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL D'EMPLOI-QUÉBEC. *L'emploi au Québec*, Bulletin mensuel, vol 18, n° 6, juin 2002, 30 p.

DORVAL, L. et POULIN, G., *Découverte d'approches novatrices multisectorielles au regard de l'abus de psychotropes et la situation socioéconomique dans des petites communautés de la Minganie*, Centre de santé de la Minganie, Direction des services communautaires, 1998, 49 p.

GÉLINAS, I., POTVIN, P., MARCOTTE, D., FORTIN, L., ROYER, É. et LECLERC, D., « Étude des liens entre le risque d'abandon scolaire, les stratégies d'adaptation, le rendement scolaire et les habiletés scolaires », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p.223-240.

GOSSELIN, L., OUELLET, R., et PAYEUR, C., *Inventaires des pratiques favorisant la réussite scolaire dans les écoles primaires et secondaires du Québec*, CRIRES, Ste-Foy, 1992, 343 p.

HARDY, J.-Y., « Le décrochage scolaire au secondaire, phénomène complexe », *Québec français*, automne 1994, p. 71-74.

HRIMECH, M., THÉORÊT, M., HARDY, J.-Y. et GARIÉPY, W., *Étude sur l'abandon scolaire des jeunes du secondaire sur l'île de Montréal*, Montréal, GIRAS, Université de Montréal, 1993, 182 p.

JANOSZ, M. et LE BLANC, M., « Les décrocheurs potentiels au secondaire : prévalence, facteurs de risque et dépistage », *Prisme*, vol. 7, n° 2., 1997, p. 290-308.

JANOSZ, M., FALLU, J-B. et DENIGER M.A., « La prévention du décrochage scolaire, facteurs de risque et efficacité des programmes d'intervention », dans VITARO, F. et GAGNON, C., *Prévention des problèmes d'adaptation : les problèmes externalisés*, 2000, Ste-Foy, p.115-164.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Enquête sociale et de santé 1998*, Deuxième édition, chapitres 12 à 15, 1998.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Le Québec chiffres en main*, document en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/referenc/qcmfr.htm>, 2002, 46 p.

JANOSZ, M. et DENIGER, M-A., *Évaluation de programmes de prévention du décrochage scolaire pour adolescents de milieux défavorisés 1998-2000, Rapport synthèse de recherche*, juin 2001, 174 p.

LALIBERTÉ, L., LAVOIE, M. et GARNEAU, E., P.A.S. *Prévention Abandon Scolaire. Administration et guide d'intervention*, Granby, Commission scolaire régionale Meilleur, 1984.

LAROUCHE, M-C., DUGAS, S., TANGUAY, L., ST-HILAIRE, Y. et THERRIEN. F., *Étude de l'environnement externe*, CLSC-Centre de Santé des Sept-Rivières., mai 1998, 48 p.

LE BLANC, M., JANOSZ, M. et LANGELIER-BIRON, « L'abandon scolaire et prévention spécifique : antécédents sociaux et personnels », *Apprentissage et Socialisation*. vol.16 n°1, 2, 1993, p 43-63.

LEGENDRE, R., *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Montréal, Guérin éditeur.

MARCEAU R, et COWLEZ P. *Bulletin des écoles secondaires du Québec*, Institut économique de Montréal, 2001. document en ligne : <http://www.iedem.org/ecoles1/region09.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école ça m'intéresse?*, Québec, Ministère de l'Éducation, 1983.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DIRECTION DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES, *La situation des jeunes diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficultés d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, 1997, 188 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Prendre le virage du succès. Plan d'action pour la réforme ministériel de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/reforme/reforme.htm>, 1997, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Un nourrisson et de l'ambition. La scolarisation des mères adolescentes : défi et nécessité*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/cond%2Dfem/pdf/nourris-f.pdf>, 1998, 24 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2002-2003 du ministère de l'Éducation*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/Plan2000-2003.pdf, mars 2000, 45 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Programme de soutien à l'école de montréalaise 2000-2001*, document en ligne : <http://www.ecolemontrealaise.qc.ca/franco/documents/outils/75-0073.pdf>, 2000, 9 p.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2001 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Résultats aux épreuves uniques de juin 2000 par commission scolaire et par école pour les secteurs public et privé et diplomation par commission scolaire*. Document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/sanction/epreuv2001/index.html>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2001.pdf>, 2001.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. SECTEUR DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS, *Indicateurs de l'éducation*, document en ligne : <http://www.meq.gouv.qc.ca/stat/indic01/indic01F/if2002.pdf>, 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Plan stratégique 2000-2003 du ministère de l'Éducation, mise à jour 2001*, document en ligne : http://www.meq.gouv.qc.ca/ADMINIST/plan_strategique/PlanStrat0003/abrege_f_miseajour.pdf, 2001.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE, *Profil économique de la région de la Côte-Nord (09)*, document en ligne : <http://www.mic.gouv.qc.ca/PME-REG/regions/pagehtml/09/region-09.htm>, 2001.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE, *Côte-Nord et intervention en toxicomanie: une action concertée et cohérente sur toute la ligne*, Collection Phare, n°2, mai 2001, 19 p.

MOISSET, J. et TOUSSAINT, P., « Pourquoi faut-il combattre l'abandon scolaire? Une perspective socio-économique », dans CRIRES-FEC, *Pour favoriser la réussite scolaire. Réflexions et pratiques*, Éditions Saint-Martin, 1992, 1992, p. 38-55.

NADREAU, D., *Profil socio-économique du milieu fermontois, Version revue et augmentée*, Préparé sous le mandat du Centre local de développement de Caniapiscau inc., février 1999, 125 p.

PERRON, M. et VEILLETTE S., *Mini-colloque sur le décrochage scolaire. L'abandon scolaire: des enjeux stratégiques pour le développement régional*, Groupe Écobes, Alma, 25 avril 1996, 49 p.

PINARD, R. POTVIN, P. et ROUSSEAU, R., « Une action éducative en milieu naturel : une expérience de recherche-action », *Revue Canadienne de Psycho-Éducation*, vol. 29, n°2, 2000, p. 241-265.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, *Promotion de la santé et prévention de la toxicomanie, Plan d'action régional multisectoriel*, Baie-Comeau, 1997, 24 p.

RIVIÈRE, B., *Dynamique psychosociale du décrochage au collégial*. Collège de Rosemont, 1995, 309 p.

RIVIÈRE, B., *Le décrochage au collégial, le comprendre et le prévenir*. Édition Beauchemin, Québec, 1996, 221 p.

ROYER, É., MOISAN, S., PAYEUR, C. et VINCENT, S., *L'ABC de la réussite scolaire*, CRIRES, Ste-Foy, Les Éditions St-Martin, 1995, 148 p.

SOGÉMAP INC. dans le cadre d'un mandat reçu du ministère de l'Éducation, *Analyse des données sur les mesures obligatoires du programme de soutien à l'école montréalaise*, Gouvernement du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 2000, 80 p.

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE, *Ensemble, faisons le PAS... pour la Prévention de l'Abandon Scolaire*, Journée de concertation régionale de la prévention à l'abandon scolaire, Rapport des ateliers de la MRC de l'Assomption, Collège de l'Assomption, 2001, 40 p.

UQAM, vice rectorat à l'enseignement de la recherche, *La persévérance dans les études à l'UQAM, Bilan et diagnostic de la situation, orientations et attentes institutionnelles*. Document adapté par le Conseil d'administration le 18 décembre 1990, 51 p.

VITARO, F., BRENDGEN, M et TREMBLAY, R., «Prevention of school dropout through the reduction of disruptive behaviors and school failure in elementary school», *Journal of School Psychology*, vol 37, n° 2, pp. 205-226.

ANNEXE B

(GUIDES DE DISCUSSION)

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs socioéconomiques

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques socioéconomiques de la localité

Au-delà des statistiques officielles, qu'est-ce qui caractérise la MRC de _____ par rapport aux autres MRC de la Côte-Nord?

- Population (profil socioéconomique de la population, démographie, exode des jeunes)
- Marché du travail (emplois disponibles [nombre et catégories d'emplois disponibles], emplois non comblés, exigences académiques et professionnelles des employeurs pour les emplois non comblés)
- Main-d'œuvre (disponibilité de la main-d'œuvre, niveau d'employabilité de la main-d'œuvre, concordance entre l'offre et la demande d'emploi)
- Problématique sociale (Consommation d'alcool et de drogue, suicide, violence familiale, taux de criminalité, santé de la population)

3. Impact de l'abandon scolaire sur le développement de la localité

- Perception des participants face à la problématique de l'abandon scolaire (problèmes majeurs pour la MRC)
- Impact de l'abandon scolaire sur le développement socioéconomique de la MRC
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Proposition en vue de contrer l'abandon scolaire

- À qui revient ce rôle?
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Propositions des participants pour contrer l'abandon scolaire
- Initiatives prises dans la région
- Connaissance du Comité RAP

5. Mot de la fin

- Remerciements
- Fin de la rencontre

6. S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur le développement socioéconomique de la localité.

GUIDE D'ENTREVUE

Acteurs du milieu de l'éducation

SOGÉMAP inc. Mai 2002

1. Introduction

- Mot de bienvenue (présentation de l'interviewer)
- Objectifs de la rencontre (mandat de Sogémap et attentes face à la rencontre)
- Modalités techniques et déroulement de la rencontre (durée, enregistrement, confidentialité)

2. Caractéristiques des élèves du primaire et du secondaire

- Milieu familial (caractéristiques socioéconomiques, consommation d'alcool et de drogue, violence)
- Importance accordée à la réussite scolaire (par les jeunes et par les parents)
- Performance scolaire des élèves (résultats scolaires, assiduité, effort)
- Cheminement scolaire des élèves (décrochage scolaire, retard académique, retour aux études au secteur des adultes)

3. Problématique de l'abandon scolaire

- Importance de l'abandon scolaire dans la MRC
- Caractéristiques des élèves à risque
- Facteurs favorisant l'abandon scolaire (facteurs familiaux, facteurs interpersonnels, facteurs individuels, facteurs institutionnels)
- Problématique de l'accessibilité aux études collégiales et universitaires

4. Intervention possible face à l'abandon scolaire

- Moment de l'intervention (primaire, secondaire)
- Dépistage des décrocheurs (méthodes de dépistage)
- Clientèle ciblée par les interventions (les élèves, les parents, le système scolaire)
- Nature de l'intervention (aide aux devoirs, motivation scolaire, soutien scolaire, activités d'insertion, aide aux parents pour le soutien aux devoirs et aux leçons)

5. Mobilisation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire (perception des participants)

- Participation du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires
- Participation des directions d'écoles et du personnel enseignant
- Participation des acteurs socioéconomiques pour contrer l'abandon scolaire
- Partenariat entre les écoles et les partenaires socioéconomiques
- Propositions pouvant favoriser une plus grande participation des acteurs du milieu de l'éducation face à l'abandon scolaire

6. Perception face aux projets mis de l'avant jusqu'à maintenant pour contrer l'abandon scolaire

- Résultats obtenus
- Problèmes rencontrés
- Connaissance du Comité RAP

7. Mot de la fin

- Remerciements
- S'informer aux participants de l'existence d'études ou de statistiques sur l'abandon scolaire ou sur les difficultés scolaires des élèves.

ANNEXE C

(LISTE DES ORGANISMES)

Liste des organismes qui ont participé aux groupes de discussion

BASSE-CÔTE-NORD
(ACTEURS DU MILIEU SOCIOÉCONOMIQUE)

- Centre de santé de la Basse Côte-Nord
 - CJE Duplessis
 - Centre de santé de la Basse Côte-Nord
 - CJE Duplessis
-

BASSE-CÔTE-NORD
(ACTEURS DU MILIEU DE L'ÉDUCATION)

- Enseignants de l'École Mgr-Sheffer
-